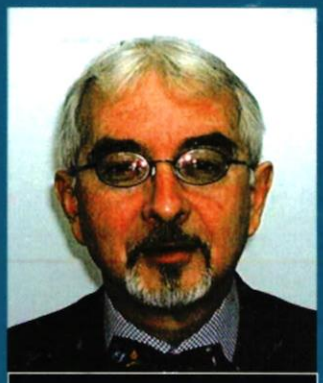
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 496 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MAE / MAI 2005

LE PEUPLE BRETON

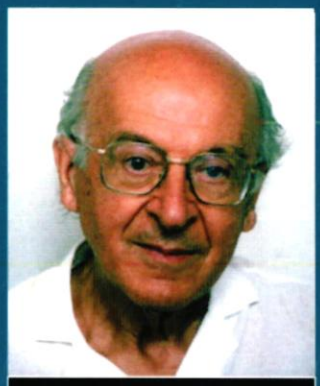
L'INVITÉE



Nelly MAES



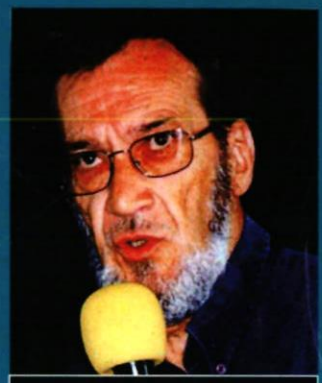
Yann CHOUCQ
Avocat



Michel DENIS
Historien



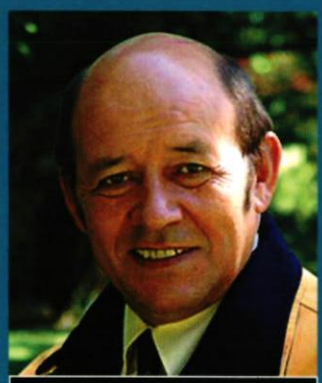
Ronan DIVARD
Porte-parole UDB



Herri GOURMELEN
Président AEMB



Kristian GUYONVARC'H
Vice-président Conseil régional



Jean-Yves LE DRIAN
Président Conseil régional



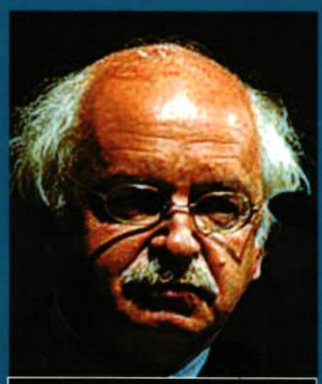
Pascale LOGET
Vice-présidente Conseil régional



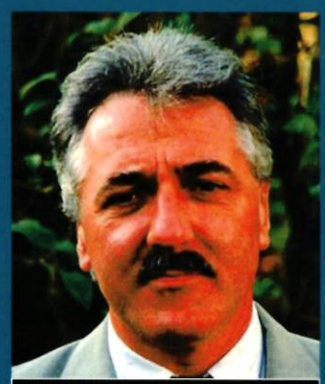
Tangi LOUARN
Président Eblul France



Isabelle MOIGN
Comédienne



Erik ORSENNA
Ecrivain



Robert PEDRON
Directeur du Peuple breton



Alan STIVELL
Compositeur

ILS VOTENT OUI LE 29 MAI

B 22331 - 496 - F: 3,00 €
3 782233 103006 04960

L'invitée du «Peuple breton»

Oui à une Europe de paix et de solidarité

Je suis heureuse que « Le Peuple breton » m'invite en ma qualité de présidente de l'ALE, maintenant reconnue parmi les huit partis politiques européens. L'ALE mène un combat pour une Europe des peuples et des régions. Et pour cela, dès le départ, Basques, Bretons, Catalans, Corses, Ecossais, Flamands, Frisons, Gallois, Sardes, etc. ont œuvré ensemble. Ainsi, comme nationaliste flamande, élue au Parlement européen, je me suis toujours adressée au Conseil, à la commission, au Parlement, et à toutes les instances européennes, au nom de tous les peuples des nations sans Etat, pour défendre la reconnaissance de leur langue, de leur culture et le droit à l'autodétermination des peuples qui le réclament.

À l'ALE, nous refusons la domination d'une culture, d'un État, d'un impérialisme. Nous voulons la paix, la solidarité des peuples libres, avec des hommes et des femmes libres, respectés dans leur culture, leur langue, leur environnement et leur société. Et c'est parce que nous voulons la paix que nous voulons l'Europe, comme l'ont voulu les peuples qui sont sortis de l'Union soviétique et qui en, gagnant leur liberté, ont choisi l'Europe pour leur garantir cette paix.

Un Oui à une Europe de paix est essentiel. Même si ce n'est pas toujours facile de faire ce choix dans les circonstances politiques du moment, avec tant de désillusions, tant de choses qui restent à faire. Le Oui à l'Europe est lié pour nous à la conviction qu'une Union européenne, digne de ce nom, ne sera jamais faite par des États-Nations qui veulent sauvegarder toute leur souveraineté, qui veulent dominer les petits Etats et les peuples, et qui veulent servir leurs intérêts propres les uns contre les autres. Cette vision est celle du passé, un passé de guerres et de dominations. L'Europe se fera autrement ou ne se fera pas, car les États seront contraints par la mondialisation de sortir de leurs comportements de rapports de force. Ils ont montré leurs limites lors des sommets d'Amsterdam et de Nice.

Depuis lors, l'Europe, élargie à dix nouveaux pays, s'est sentie obligée d'ouvrir la porte après la chute du rideau de fer pour sauvegarder la stabilité et — disons le — pour conquérir de nouveaux marchés, mais les peuples de l'Europe centrale et des Balkans voulaient aussi garantir leur liberté et la paix. Avec dix pays supplémentaires, le processus de décision ne peut plus rester le même. Le maintien du droit de veto par exemple, avec 25 Etats membres assure le blocage permanent. C'est pourquoi une Convention a été mise en place et a travaillé pendant six mois sur l'élaboration d'une constitution pour l'Europe, avec la participation non seulement des gouvernements des Etats mais aussi celle de leurs parlements, ainsi que celles des parlements des régions constitutionnelles, comme la Flandre. L'ALE a participé aux travaux de cette convention à part entière. Neil Mac Cormick notre député écossais, nous y a représenté et a défendu les idées et les convictions de l'ALE au sein de cette convention. Nous avons eu notre mot à dire, même si nous sommes déçus que des points importants n'aient pas été retenus. Mais, rien ne les empêche pour l'avenir.



D.R.

Cette constitution européenne offre des possibilités nouvelles à nos combats de peuples, parce que, d'abord, l'on pourra décider à la majorité (55 % des Etats représentant en même temps 65 % de la population). Jusqu'à ce jour, les Etats pesaient sur les décisions, avec leur droit de veto ; désormais, si la constitution est adoptée, ce ne sera plus possible. Madrid a essayé d'empêcher cette règle, mais elle n'y est pas parvenue. La codécision devient la règle, ce qui donne un pouvoir accru au parlement européen.

Autre avancée très importante pour nous, la Charte des droits fondamentaux, fera désormais partie de la constitution, avec, dans son article I-3 une clause qui nous concerne particulièrement, et dont je cite l'un des objectifs : « L'Europe respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen ». Ce principe, l'ALE s'est battue pour l'obtenir lors des débats de la Convention, aujourd'hui, c'est une réalité inscrite dans la constitution européenne. Ceci est très important pour nos combats respectifs. D'autant qu'avec la procédure de pétition et la possibilité désormais pour un million de citoyens européens de saisir la Commission d'une proposition, cela nous offre des possibilités d'actions nouvelles pour faire entendre la voix des peuples et nations sans Etat. Nous pourrons oeuvrer ensemble pour demander à la Commission européenne de prendre des initiatives en faveur de nos langues menacées par exemple. Désormais aussi, le respect du principe de subsidiarité est ancré dans les procédures européennes.

Ce n'est certes pas l'Europe dont nous rêvons, mais le traité est un pas vers l'avenir.

Nelly Maes
Présidente de l'Alliance libre européenne (ALE)

Cette communication fait l'objet d'un soutien financier du Parlement européen. Cette communication n'engage que son auteur/ALE asbl. Le Parlement européen n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication.)

Souscription permanente

Cette liste de souscription est la plus forte de 2005. En ces temps de déchirements internes aux partis et aux mouvements, il est plus que réconfortant de voir que le PB rassemble. Merci à tous nos donateurs présents et à venir.

Ewald Adam, Trier-Pfalzel (Allemagne), 10 € ; Francis Allain, Quimper, 10 € ; anonyme, 15 € ; Joël Riou, Etrembières, 15 € ; Jean-Luc Boulc'h, Pencran, 10 € ; Jean Cloarec, Concarneau, 5 € ; Paolig Combot, Saint-Divy, 10 € ; Pierre-Jean Corcuff, Pont-L'Abbé, 5 € ; Gaby Courant, Guidel, 10 € ; Eric Douet, Soisy-sur-Seine, 20 € ; Yves Drean, Brec'h, 9 € ; Dominique Even, Vitré, 10 € ; Jakez Gicquel, Lannion, 10 € ; Arnaud Guidal, Orvault, 10 € ; Bernard Guyader, Compas, 10 € ; J.Maurice Hillereau, Châteauthebaud, 5 € ; Philippe Huitorel, Gourin,3 € ; Armand Joncquemat, Saint-Malo, 5 € ; Paul Kerisit, Ile Tudy, 20 € ; Jean-Baptiste Lagadec, Guipavas, 3 € ; Alain Lanoe, Villeneuve-d'Arscq, 5 € ; André Lavanant, Lannilis, 70 € ; Guy Le Floch, Bouguenais, 3 € ; Pierre-Yves Le Floch, Treillières, 5 € ; Loïc Le Moy, Loudéac, 10 € ; Frédérique Le Nédellec, Brest, 3 € ; Hubert Le Sech, Plougastel Daoulas, 10 € ; Roger Lostanlen, Carhaix-Plouguer, 5 € ; Albert Louazon, Vanves, 10 € ; Jean-Claude Marchand, Saint-Pierre-Quiberon, 13 € ; Jean Menguy, St-Brieuc, 5 € ; Philippe Metchnikoff, Mennecy, 5 € ; Jacques Mével, Pontivy, 10 € ; Roger Moride, Montréal (Canada), 15 € ; Pierre Morvan, Carentoir, 10 € ; Pierre Morvan, Paimpol, 10 € ; Gérard Quenehervé, Boust, 10 € ; Patrick Rey, Nantes, 20 € ; Nelly Riou, Pontchateau, 25 € ; Marie-Andrée Rouat, Plouhinec, 5 € ; Jacques Salaün, Locunolé, 5 € ; Philippe Scarnière, La Baule, 70 € ; Eric Simon, St-Cloud, 10 € ; Alain Spagnol, Ploerdut, 10 € ; Ghislaine Theil de Kerduel, Nantes, 3 € ; Alain Thomas, Issy-les-Moulineaux, 10 €. **Total mois : 545 €. Total année 2005 : 1 698 euro.**

Sommaire

Nous adoptons ce mois-ci une nouvelle présentation du sommaire. Nous l'avons voulue aérée, pour que vous puissiez rapidement trouver (ou retrouver) vos centres d'intérêt. Nous l'avons aussi voulue complète et nous reprenons ici une habitude des anciens PB : fournir un sommaire exhaustif.

Mon espoir est que ces petites « modifs », qui font partie du nouveau « look » que nous introduisons progressivement dans le magazine, auront l'heur de vous plaire.

Comme vous le verrez ci-dessous – et comme l'annonce notre « une » – c'est un numéro très européen que nous vous offrons ce mois. Qui a dit que l'engagement en faveur de la Bretagne signifiait un « repli identitaire sur soi » ? Ce numéro démontre le contraire, une fois encore.



Ronan Leprohon

Un rappel, avant de vous laisser à votre lecture : si nous avions davantage d'abonnés, c'est 44 pages que nous pourrions vous offrir mensuellement. Songez-y.

En attendant, bonne lecture à tous.

4. Courrier des lecteurs

6. L'UDB à Auray

7. Iffig

12-13. Aménagement du territoire : le piège des espaces métropolitains

14. Leurre de vérité

16. « Breizh vev »

17. Levrioù brezhoneg

18. Langue bretonne

19. Histoire

22. Nono

23. L'ALE

24. Europe

26. Nécrologie

27. Internet

28-29. Les livres

32-33. PB Services

34. La page du PB

éditorial

5.  **Ronan Divard**

Oui sans hésiter !

référendum

8.

9. 

Pour un Oui de gauche en Bretagne

10. Pour une Europe de projets

15. Mouezhioù klemm

témoignage

11. **Jérôme Bouthier**



30 mois de prison malgré son innocence

un jour avec...

20.

21. 

Naig Le Gars

commémoration

25. Le 8 mai 1945 à Sétif

musiques

30. Musique de Celtie



Philippe Cousin

35. Selaouit



Pierre Morvan

Le crédit-photo de couverture :
DR : Y. Choucq, M. Denis, T. Louarn, N. Maes, E. Orsenna, R. Pédron.
Archives Hélène Cailleux : K. Guyonvarc'h
R. Leprohon : R. Divard, H. Gourmelen.
R. Volente : J.Y. Le Drian.
M. Millot : P. Loget.
J.B. Millot : A. Stivell
P. Morvan : I. Moign.

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois. Prochaine parution : le 6 juin.

Peuple breton – Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Une relève assurée

« *Skol-Veur yaouankiz Breizh* : l'Université des jeunes en Bretagne. La rencontre annuelle proposée par le Conseil culturel de Bretagne s'est tenue du 21 au 24 avril à Carhaix. Durant quatre jours, 140 à 150 jeunes (en majorité bretonnants) venus des cinq départements bretons et parfois de plus loin, ont planché sur le thème des liens existant entre la culture et l'environnement en Bretagne. Passionnant, enrichissant et plein d'enseignements pour les participants. Y compris les intervenants dont la qualité des prestations se situaient très au-dessus de la moyenne. Mais aussi pour les quelques anciens présents, c'est-à-dire les animateurs aux interventions parfois quelque peu intempestives *(mea culpa)*.

Conférences, débats, ateliers d'échanges, tables rondes, entretiens informels… Je retiens de ces quatre journées la qualité d'écoute et la motivation – ce qui transparaissait dans leurs interventions et les prises de notes – de jeunes Bretons désireux d'apprendre et de mieux comprendre l'importance qu'il y a à s'engager sur le trace des anciens pour la défense d'une nature (bretonne) menacée tout en agissant concrètement pour sauver une langue, une culture. C'est le premier point. Sans doute le plus important.

Le second enseignement me paraît couler de source : il y a tout intérêt, pour donner toute son ampleur au combat breton d'aujourd'hui à faire se rencontrer et dialoguer les représentants des différentes générations de l'*Emsav* et, au-delà, de ceux et celles qui agissent sur le terrain.

Cette rencontre a été également l'occasion de toucher du doigt l'importance capitale de faire tomber, autant que faire se peut, et par-delà les clivages inévitables, voire les querelles de personnes, les barrières qui peuvent exister entre les acteurs de ce combat exemplaire, à divers titres, durant la seconde moitié du siècle dernier et qui doit le demeurer (exemplaire). Enfin j'ai été agréablement surpris aussi, mais ce n'est pas nouveau en Bretagne, de voir, de voir l'intérêt réel prêté par les participants à la situation des minorités du globe.

Les organisateurs de cette rencontre, c'est-à-dire les responsables du Conseil culturel et sa commission spécialisée (les jeunes), peuvent être satisfaits d'avoir eu l'idée de retenir un tel thème et de lui avoir donné toute sa dimension. Il reste à transformer l'essai et, de ce côté, il y a tout lieu d'être optimiste. La relève semble assurée. En d'autres termes, une nouvelle génération est prête à reprendre le flambeau pour donner à l'*Emsav* un élan nouveau. Au regard de ce que nous avons vu et entendu durant ces quatre journées, et sans faire dans un optimisme béat, je suis sûr de ne pas me tromper : la relève est assurée ».

Jean-Charles Perazzi,
Plomelin (29)

Le danger du référendum lui-même

« Au cours de mes 80 ans d'existence, j'ai connu quatre régimes politiques : deux démocraties, certes imparfaites, la 3e et la 4e, et deux régimes autoritaires, soumis au culte de la personnalité : l' « État français » vichyssois, et celui dit de la 5e République, issu d'un coup d'État aux apparences légales […]. Je me méfie comme de la peste des référendums dont le fondateur de la 5e était friand avant d'en devenir victime : ces consultations court-circuitent les élus, en principe compétents et flattent le peuple en sollicitant son avis sur un sujet dont il est ignorant ou mal informé ».

A.G.,
Sarzeau (56)

Des propos honnêtes et responsables

« Dans notre numéro de mars, vous consacrez plusieurs articles à la pression immobilière en Bretagne. Ce problème existe et il est naturel que vous en parliez.

Cependant, non seulement vous avez su éviter les amalgames xénophobes trop souvent utilisés par d'autres, mais vous avez abordé sans détour la situation de Britanniques nouveaux arrivants et, peut-être, nouveaux Bretons (cela n'a rien en soi d'automatique, mais pourquoi pas non plus ?)

Certains Britanniques installés en Bretagne ou la fréquentant régulièrement se sont effectivement mis à s'engager en faveur de sa culture, de la langue et ont déjà à leur actif des réalisations indubitables en faveur de la Bretagne : ils méritent notre amitié et notre reconnaissance et certainement pas les campagnes racistes menées par des gens ou groupes qui ne souhaitent pas le bien de la Bretagne.

Merci donc, principalement à Kristian Guyonvarc'h et Christian Le Meut, pour ces propos à la fois honnêtes et responsables, qui sonnent de façon rafraîchissante à l'opposé des campagnes dévoyées que l'on sait.

Gant ma gwellañ gourc'hemennoù ».

Alan Monnier
Combourg (35)

La mort des langues

« Que reste-t-il à un peuple privé de ses mots ? Inventés, détournés, polis par deux qui les ont transmis, les mots abritent une histoire, un savoir. Pourtant, aujourd'hui dans le monde entier, des langues meurent à un rythme effrayant. Des 6 000 langues qui existent dans le monde, au moins la moitié d'entre elles s'éteindront au cours de ce siècle […].

En Europe occidentale, le manx, parlé sur l'île de Man, a définitivement disparu et les quelques langues celtes qui subsistent, comme l'irlandais, le gaélique écossais, le gallois et le breton, sont en grave danger. Comment en sommes-nous arrivés là ? »

Ceci était le début d'un ouvrage « Ces langues, ces voix qui s'effacent », de Daniel Nettle et Suzanne Romaine, édité chez Autrement. Je conseille vivement la lecture de cet ouvrage à ceux qui seraient à cours d'arguments pour défendre le breton et le gallo et aux autres également.

Rose-Marie Ragot,
Le Palais (56)

Le Registre international français (RIF), nouveau pavillon de complaisance

L'Union démocratique bretonne (UDB) a soutenu l'intersyndicale des marins et officiers de la marine marchande en lutte contre le Registre international français (Rif). La proposition de loi créant le Rif, adoptée hélas définitivement par le Sénat le 14 avril, a pour objectif de permettre le développement du nombre de navires immatriculés sous pavillon français et le secrétaire d'Etat à la Mer, François Goulard, mise sur le retour sous pavillon français d'une cinquantaine de navires dans les deux ans qui viennent...

L'UDB observe que, s'il est possible effectivement que quelques bateaux de plus battent pavillon français, il ne s'agira que d'un simple affichage, car le Rif, qui entraîne un quasi-alignement sur le moins disant social, équivaut à l'instauration d'un véritable pavillon de complaisance, qui assombrit encore plus les perspectives pour les marins bretons, les ressortissants français en général et les écoles de la marine marchande.

Le Rif autorise en effet un armateur à employer 65 % de marins non ressortissants de l'Union européenne, et jusqu'à 75 % s'il ne reçoit pas d'aide fiscale. Le dumping social est encouragé et institué puisque le Rif permet également aux armateurs de recruter ces marins par le biais de sociétés de *manning* (location de personnel navigant) implantées à l'étranger, à condition qu'elles soient agréées par le pays hôte. Ce qui consacre l'embauche de navigants sous-payés sous pavillon français.

Par ailleurs, les seuils de 25 et 35 % seront calculés sur l'effectif dit de « sécurité » du navire qui est inférieur au nombre de marins réellement embarqués. Ce qui signifie concrètement que, par exemple, sur un équipage de 24 salariés d'un porte-conteneurs, dans les faits, seuls cinq ou six marins seront des ressortissants de l'Union européenne.

Ce dumping social est accentué par la décision de l'Assemblée d'exonération totale des charges sociales patronales pour tous les salariés de la flotte de la marine marchande affiliés à l'Enim (régime de la Sécurité sociale des marins) et ce, sans la moindre contrepartie d'emploi.

L'UDB considère qu'il est temps de se pencher sérieusement sur la création d'un pavillon européen, qui contraindrait à des exigences minimales en termes de droits sociaux.

Union démocratique bretonne



Le Peuple breton/R.Leprohon

Oui, sans hésiter !

Chacun le reconnaît : l'Europe à 25 ne fonctionne pas bien. Les textes existants ne le permettent pas. C'est pour cette raison, fondamentalement, qu'a été élaboré le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Ce texte permet des avancées bien réelles en termes de démocratie, de transparence et d'efficacité dans la prise de décision. Rien dans le Traité ne vient renforcer les orientations libérales déjà reprochées à l'Union et que certains feignent de découvrir. Au contraire, la Constitution affirme solennellement un grand nombre de valeurs humanistes et de droits, notamment sociaux (droit de grève, égalité des hommes et des femmes, conditions de travail justes et équitables, protection des jeunes au travail).

Elle affirme également le respect de la diversité culturelle et linguistique. Ce n'est pas rien pour nous, Bretons, dont les droits élémentaires sont bafoués par l'Etat français. Le Traité réaffirme également que l'Europe poursuivra son action solidaire pour réduire les écarts de développement entre régions. La Bretagne en a largement bénéficié (l'équivalent de 2,4 milliards d'euro ont été injectés par l'Europe depuis 1975) et continuera à en bénéficier. Le Traité permet également un haut niveau de défense de l'environnement.

Nous militons pour une Europe sociale, pacifique et fédérale, reconnaissant les peuples sans Etat. De ce point de vue, le Traité constitutionnel est imparfait. Mais il est le fruit d'une négociation extrêmement complexe au cours de laquelle chacun a dû faire des concessions. Et inutile de dire que ce n'est pas sur le fédéralisme et la reconnaissance des peuples sans Etat que l'Etat français s'est battu...

S'imaginer qu'après un Non de la France, il suffirait de se remettre à la table pour faire triompher telle ou telle thèse est irréaliste. L'Europe n'est pas peuplée que de Français et il y a une bonne part d'arrogance et de chauvinisme à considérer que les autres Etats devraient se conformer à un soi-disant « modèle français ». Et qui peut sérieusement croire qu'un Non français ferait se lever partout en Europe d'immenses forces sociales prêtes à faire table rase, dans un Grand Soir européen, de près de cinquante ans d'histoire commune ?

Dire Non à la Constitution, c'est très concrètement accepter d'avoir la partie la plus libérale du projet (partie 3) en se privant des avancées politiques contenues dans les parties 1 et 2. En effet, la partie 3 du texte, la plus contestée à gauche, résulte des traités antérieurs, de Rome à Nice. Elle s'applique déjà et continuera de s'appliquer. Affirmer le contraire relève de la démagogie ou de l'illusion.

Les femmes et les hommes de gauche doivent savoir qu'en matière de progrès social, rien n'est « gravé dans le marbre » et qu'avant d'être une question de Constitution c'est une question de rapport de forces. Que celui-ci ne soit pas aujourd'hui en faveur des salariés ne justifie pas de mettre l'Europe en panne. Ce serait faire le jeu de ceux, Américains en tête, qui veulent une zone de libre-échange, mais surtout pas d'une Europe politique. Et ce serait affaiblir notre continent face aux nouvelles puissances du 21e siècle (Chine, Inde, Brésil).

Seule une Europe forte et unie peut peser dans le monde d'aujourd'hui et de demain, comme pôle de paix, de stabilité, de démocratie et de respect des Droits de l'homme. L'Europe est une projection positive dans l'avenir. Elle est vitale pour l'avenir de la Bretagne et du peuple breton. Ne la faisons pas verser dans le fossé !

Ronan Divard
Porte-parole de l'UDB

Une nouvelle section UDB dans le pays d'Auray

Plus de création, c'est de re-création qu'il faudrait parler à Auray, où l'UDB connut jadis une section fort dynamique, autour de Pierre Le Grill et Sten Kidna. Aujourd'hui la relance des activités de l'UDB s'effectue autour de Sébastien Morvan.

Le Peuple breton : Te voilà responsable de la nouvelle section du pays d'Auray. Peux-tu nous présenter brièvement les problèmes du pays, qui détermineront l'action de ta section ?

Sébastien Morvan : « Un espace subsistait entre les deux plus importantes sections UDB du Mor-Bihan (Lorient et Vannes) et ce, malgré une présence relativement importante sur le pays d'Auray d'adhérents qui se sentaient trop éloignés géographiquement des autres sections pour s'impliquer davantage.

A la demande de Christophe Lacombe (responsable fédéral du Mor-Bihan), j'en ai pris la responsabilité. En effet, il souhaitait pérenniser la visibilité de l'UDB localement, dans la lancée des cantonales de Pluvigner où il fut candidat et frôla les 10 %.

Alréen depuis trois ans, j'ai pu constater que les idées défendues par l'UDB devaient avoir une place au sein de la politique locale et surtout être représentées. Les problématiques du Pays d'Auray sont actuellement d'ordre environnemental, économique, culturel et social.

Environnemental tout d'abord avec la présence du plus vieil et du plus pollueur des incinérateurs de l'Hexagone à Plouharnel, contre lequel nous soutenons le collectif *Stop incinérateur Plouharnel* dans sa demande de fermeture immédiate du site. Autre point d'actualité, la remise en cause de la loi littorale, notamment autour des cours d'eau de type estuaires… On imagine sans peine la convoitise des promoteurs immobiliers qui voient en la ria d'Etel un Golfe du Morbihan bis.



Photo Le Peuple breton

La ria d'Etel : un nouveau Mor-Bihan ?

La question économique est ici comme ailleurs la légitime préoccupation première de nos concitoyens. L'industrie agro-alimentaire annonce déjà les prémices d'une crise sans précédent. La cinquantaine de salariés de *Gregam Volailles* (à Grand-Champ) viennent d'en faire les frais. Les ingrédients de cette crise : chute des prix des volailles, problèmes généraux de l'aviculture, délocalisations des productions les plus faciles à mettre en oeuvre, faible reconversion vers le qualitatif (labels). A cela s'ajoutent de sérieux doutes sur le taux de remplissage des carnets de commandes de la société américaine *Hill-Rom,* basée à Pluvigner, pourvoyeuse de près de 750 emplois. Bien sûr, la côte tire son épingle du jeu, grâce au tourisme notamment et à ses industries de pointes basées autour d'Auray (voileries, activités plasturgiques).

A l'instar de la politique départementale, la langue bretonne n'a toujours pas sa place dans la vie publique et reste peu visible, voire quasi-inexistante dans le paysage alréen. Saluons d'ailleurs le travail acharné et de qualité des membres bénévoles de l'*Association Sten Kidna* (du nom d'un ancien militant de l'UDB) pour faire vivre notre langue et notre culture dans tout le pays.

Le sud du pays d'Auray a un fort pouvoir d'attraction dû à sa situation géographique privilégiée à proximité du Golfe. Les entreprises s'y implantent donc plus facilement, créant ainsi un déséquilibre avec le nord du pays qui souffre du manque de diversification des activités. Cette attraction n'est pas sans effet pervers. En effet, nous connaissons une flambée des prix de l'immobilier (+ 50 % en cinq ans en moyenne) et une spéculation foncière galopante. Ceci a pour effet de déplacer les populations aux revenus modestes vers l'intérieur des terres, souvent loin des lieux d'emploi. A titre d'exemple, un ostréiculteur confiait récemment à un quotidien régional qu'il devait aller habiter à 30 km de la mer ! Espérons que la mise en place par la Région d'un programme d'habitat social à l'échelle des pays enrayera les déséquilibres sociaux ainsi engendrés ».

Le PB : Comment contacter ta section ?

Sébastien : 02 97 56 43 59
sebmorvan@hotmail.com

Propos recueillis par
Ronan Leprohon

Bulletin d'adhésion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Rejoignez l'UDB !

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

Iffig



– entend souvent ses « amis » jacobins lui répéter avec force slogans que les citoyens de ce pays sont opposés à la décentralisation régionale…

– n'en a que plus apprécié de prendre connaissance du récent sondage d'opinion de l'institut CSA sur « les Français et le fait régional » : 88 % des sondés estiment que les collectivités locales – et notamment les régions – doivent jouer un rôle important pour « développer l'emploi et la réinsertion des citoyens les plus défavorisés ».

– Si on attribue si majoritairement un grand rôle aux régions dans des domaines si sensibles, Iffig se demande ce que va devenir le discours étatiste desdits jacobins…

●

– continue d'apprécier le sérieux avec lequel certaines télés préparent leurs dossiers…

– en témoigne ce coup de fil de I-Télé : « J'ai reçu des appels venant de Bretagne et me disant que le vote serait Non au prochain référendum parce que le texte n'est pas en breton ; je n'ai pas compris » *(sic)*.

- Iffig, lui, a peur de comprendre ce qu'on entend par confusion mentale…

●

– admire la suite dans les « idées » antibretonnes de Batteux en matière de pavoisement…

– récemment le départ de la course à la voile Saint-Nazaire – Saint-Malo a vu un important déploiement de pavillons de la région-bidon des Pays de la Loire et force fanions du même genre. Un drapeau nazairien et un drapeau malouin, quelques chétifs emblèmes « pyjamas à rayures » de la région Bretagne-croupion… Mais aucun Gwenn ha du, sur décision municipale !

– la mairie de Saint-Nazaire a pourtant un bon stock de drapeaux bretons, datant de l'ancien maire Etienne Caux (qui trouvait naturelle l'appartenance de Saint-Nazaire à la Bretagne). A moins que Batteux ne les ait fait brûler, allez savoir !

"BRETAGNE RÉUNIE" en Convention à Pont-Château



Photos MF/PB

Intervention de Kristian Guyonvarc'h à la convention de Pont-Château, aux côtés d'Emile Granville, président de « Bretagne réunie ».

Dans le prolongement de son assemblée générale de Clisson, « Bretagne réunie » tenait le 16 avril à Pont-Château, toute la journée, une Convention destinée à donner corps à plusieurs des orientations votées pour 2005.

Signe des temps, les militants de l'association – nouvelle forme du Cuab - ont reçu en début d'après-midi la visite de Kristian Guyonvarc'h, venu en sa qualité de vice-président du Conseil régional de Bretagne faire le point sur les progrès enregistrés dans la coopération – pour l'instant – entre la « région Bretagne » et le département de Loire-Atlantique. Des salves d'applaudissement ont plusieurs fois salué ses propos, notamment lorsqu'il a évoqué l'association en cours des cinq départements au sein du Comité régional du tourisme de Bretagne.

Trois ateliers regroupant plusieurs dizaines de militants ont planché le matin sur le financement et l'organisation de la campagne d'affiches 4x3 prévue pour l'automne, la pétition citoyenne tendant à obtenir un référendum sur la réunification, la saisine de la toute nouvelle Haute autorité contre les discriminations, ou la participation contestataire aux Assises « régionales » des Pays de la Loire lancées par la nouvelle majorité dirigée par le Vendéen Jacques Auxiette (PS).

Le président Émile Granville pouvait constater la motivation des adhérents et se permettre même le luxe de les mettre en garde contre la tentation de trop charger le calendrier ! Ce dernier comporte aussi, entre autres, la préparation d'un numéro spécial de « Bretagne réunie » (sur le modèle du document édité en 2001) à sortir avant le Festival de Lorient, et un grand rassemblement pour la réunification le 20 juin à noter sans attendre sur votre agenda, et sur lequel nous reviendrons.

M.F.

Les adresses à utiliser

UDB

le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Frantz Hellec
35700 Rennes cedex

Pour un oui de gauche en Bretagne !

Les Bretons de gauche doivent dire Oui à la ratification du traité constitutionnel parce qu'il apporte un " plus " de région et donc un " plus " de Bretagne, un " plus " de démocratie, un " plus " de social et un " plus " d'influence européenne dans le monde.

Contrairement à ce que l'on entend souvent, dire Non le 29 mai, ce n'est pas dire Non à la politique du gouvernement de Raffarin ; voter Non c'est accepter en réalité de conserver pour très longtemps l'ultralibéralisme du traité de Nice comme règle de fonctionnement de l'Union européenne.

Toute la Bretagne, terre historiquement pro-européenne, doit se mobiliser pour saisir cette opportunité du référendum pour faire progresser la construction européenne, poser les fondements de l'Europe sociale et affirmer la place de la Bretagne et de la France dans une Europe élargie comme dans le monde.

Les valeurs du traité sont les nôtres

Citons intégralement l'article du traité intitulé " Les valeurs de l'Union " : *L'union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit, ainsi que de respect des Droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Toutes ces valeurs sont les nôtres et particulièrement chères au cœur des Bretonnes et des Bretons.

Le traité démocratise le fonctionnement des institutions

On dit de l'Europe qu'elle donne trop de pouvoir aux technocrates. Le traité donne la première place aux institutions démocratiques :

- Le président de l'Europe sera élu pour deux ans et demi sur la base d'un programme politique et les décisions seront prises, le plus souvent, à la majorité et non à l'unanimité.

- Le Parlement européen verra ses pouvoirs élargis : il votera les lois européennes et le budget de l'Europe à égalité avec le Conseil européen. Il élira le président de la Commission qui sera responsable devant lui. Les élections européennes auront dans cette perspective une importance capitale.

- Les parlements nationaux disposeront d'un droit d'opposition sur les lois européennes chaque fois que l'Europe interviendra sur des sujets qui ne relèvent pas de sa compétence.

- Un million de citoyens pourront prendre l'initiative d'une loi européenne. Si ce droit existait déjà, une taxe sur les mouvements de capitaux (type " Tobin ") aurait, par exemple, fait l'objet d'un grand débat dans tous les pays d'Europe. Il ne faut pas manquer cette occasion unique de donner toutes ses chances à la pratique démocratique.

Le traité reconnaît enfin le rôle des régions

Si le traité est ratifié, la subsidiarité ne se déclinera plus seulement entre les institutions européennes et les États mais également avec les autorités régionales et locales dans leurs champs de compétences, conformément au droit interne de chacun des membres. Il part d'une reconnaissance de principe, inscrite dans le texte : *L'Union respecte l'égalité des États membres... inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale*, et réaffirmée dans le préambule de la Charte des droits fondamentaux : *L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples de l'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres et de l'organisation de leurs pouvoirs publics au niveau national, régional et local.*

En vertu de cette reconnaissance, l'Union *intervient seulement et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres tant au niveau central qu'au niveau régional ou local...* Il est précisé que *les décisions sont prises aussi ouvertement et aussi près des citoyennes et citoyens que possible.*

Aussi, *avant de proposer un acte législatif européen, la Commission procède à de larges consultations* qui *doivent tenir compte, le cas échéant, de la dimension régionale et locale des actions envisagées... Les projets d'actes législatifs tiennent compte de la nécessité de faire en sorte que toute charge, financière ou administrative, incombant à l'Union, aux gouvernements nationaux, aux autorités régionales ou locales... soit le moins élevée possible et à la mesure de l'objectif à atteindre.*

Quel chemin parcouru depuis le traité de Nice dans lequel il n'était pas question de faire figurer une seule fois le mot *région* ! Ainsi, les acteurs régionaux et locaux de la démocratie de proximité peuvent maintenant espérer être, dans leurs domaines de compétences, en prise directe avec les mécanismes européens de la prise de décision, et rendre ainsi la machinerie européenne plus proche de leurs citoyens. C'est une chance à saisir pour la Bretagne !

L'exigence de cohésion territoriale

À l'exigence de cohésion économique et sociale, lancée par Jacques Delors dans l'Acte unique de 1985, le Traité constitutionnel ajoute la cohésion territoriale dès l'affichage des objectifs de l'Union : *Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres.* Il classe *la cohésion économique, sociale et territoriale* dans les compétences partagées, à l'inverse des intentions des tenants de sa renationalisation.

L'ajout de l'objectif de cohésion territoriale donne une base irréversible à l'action de l'Union dans ce domaine et contraint également, de manière plus forte, les autres politiques de l'Union lorsqu'elles ont un impact territorial.

C'est le cas pour certaines d'entre elles, qu'il s'agisse :

- **des services d'intérêt économique général,** *l'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques*

nationales, conformément à la Constitution, afin de promouvoir la cohésion sociale et territoriale de l'Union ;

- **des aides d'État**, *considérées comme compatibles avec le marché intérieur si elles sont destinées à favoriser le développement économique de régions dans lesquelles le niveau de vie est anormalement bas ou dans lesquelles sévit un grave sous-emploi* ainsi que celui des régions ultrapériphériques; *destinées à faciliter le développement de certaines activités ou de certaines régions économiques, quand elles n'altèrent pas les conditions des échanges dans une mesure contraire à l'intérêt commun* ;

- ou de **l'action de l'Union *pour*** *réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions moins favorisées.*

La Bretagne est très directement concernée par ces enjeux.

La politique économique de l'Union ne se réduit plus à la politique monétaire

Le poids excessif de la Banque centrale européenne (BCE), qui a pour principal objectif de combattre l'inflation, est contrebalancé par l'Eurogroupe. Ce dernier fait en effet l'objet d'un protocole spécifique annexé au traité ; ce protocole dote l'Eurogroupe d'un président nommé pour deux ans et demi qui aura donc l'autorité nécessaire face à la BCE et qui représentera lors des réunions internationales (G8, FMI, Banque mondiale...) les intérêts économiques de l'Union. C'est la reconnaissance du principe d'un gouvernement économique de l'Union que nous demandions depuis longtemps.

De plus l'emploi est désormais un des objectifs de la politique économique communautaire : *L'objectif consistant à atteindre un niveau d'emploi élevé est pris en considération dans la définition et la mise en œuvre des politiques et des actions de l'Union.*

Pour la première fois les services publics sont reconnus

Le traité crée en effet par son article II-122, le fondement juridique d'une protection de nos services publics, menacés jusqu'à présent par l'idéologie libérale. Il s'agit d'une avancée considérable.

Le traité pose les fondements de l'Europe sociale

La charte des droits fondamentaux de l'Union (intégrée au traité) nous donne les moyens de mettre en œuvre l'Europe sociale que nous avons soutenue lors des élections de juin dernier.

Tout travailleur a droit à une protection contre tout licenciement injustifié (article II-90). *Tout travailleur a droit à une limitation de la durée maximale du travail* (article II-91.1). *L'Union reconnaît et respecte le droit d'accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux* (article II-94.1) Pour nous Français, il s'agit de droits acquis depuis longtemps mais on comprend pourquoi les représentants de la droite britannique ou polonaise se sont tant opposés à cette charte !



Photo Ouest France/Even Vallerie

Lancement du Comité pour un Oui de gauche en Bretagne. De gauche à droite : Kristian Guyonvarc'h, vice-président de la Région Bretagne ; Marylise Le Branchu, ancienne Garde des Sceaux ; Jean-Yves Le Drian, président de la Région Bretagne.

Mais le traité va plus loi et est plus précis. Ainsi l'article III-211 indique :

- La Commission promeut la consultation des partenaires sociaux au niveau de l'Union et adopte toute mesure utile pour faciliter leur dialogue en veillant à un soutien équilibré des parties.

- Aux fins du paragraphe 1, la Commission, avant de présenter des propositions dans le domaine de la politique sociale, consulte les partenaires sociaux sur l'orientation possible d'une action de l'Union. Le principe de la négociation sociale est introduit au niveau européen. De plus, *le dialogue entre partenaires sociaux au niveau de l'Union peut conduire, si ceux-ci le souhaitent, à des relations conventionnelles, y compris des accords* (article III-212). Le principe de conventions collectives au niveau européen est ainsi créé.

Le volet social du traité reste encore insuffisant mais il contient donc des avancées importantes indiscutables. C'est d'ailleurs pourquoi la Confédération européenne des syndicats, qui représente 60 millions de salariés, s'est prononcée en faveur du traité.

La ratification du traité nous permettra de mettre en œuvre l'Europe sociale

Notre combat ne se limitera pas à dire Oui au traité. Une fois ce dernier ratifié nous disposerons des fondements politiques et juridiques pour mettre en œuvre l'Europe sociale en proposant, sur la base de la charte des droits fondamentaux de l'Union, un traité social qui compléterait le chapitre du traité consacré à la politique sociale sur plusieurs points (notamment la lutte contre le dumping social et l'instauration de salaires minimaux afin d'éviter les délocalisations d'emplois à l'intérieur de l'Union et pour assurer des garanties sociales à tous les travailleurs de l'Union y compris ceux qui travaillent au Royaume-Uni ou dans les nouveaux Etats membres de l'est européen) et, sur la base de l'article III-122 du traité, une loi européenne (nouvelle dénomination des règlements communautaires) fixant les conditions de fonctionnement, de financement et de pérennité des services publics.

Le traité constitutionnel est fondé sur nos valeurs et contient des avancées importantes ; sa ratification nous permettra de mettre en œuvre nos idées et notamment de faire avancer l'Europe sociale. Il donnera des atouts à la Bretagne pour défendre son développement économique et social.

Le débat sur sa ratification va opposer dans les différents Etats le Oui de la gauche socialiste, social-démocrate, écologiste et régionaliste au Non de la droite souverainiste et conservatrice. Ne nous trompons pas de camp.

Notre Oui est un Oui de gauche, un Oui pour la Bretagne !

Comité breton pour le Oui de gauche

Un Oui breton pour une Europe de projets

Si l'on s'intéresse à la construction européenne telle qu'elle est présentée dans le projet de traité constitutionnel, on remarque que l'Europe, telle que les Bretons pourraient l'imaginer, avec un gouvernement aux compétences définies selon un modèle standard – par exemple le modèle espagnol –, devrait être remise à des horizons incertains. L'Union européenne restera un modèle qui comportera des éléments de fédéralisme combinés à des modes de fonctionnement intergouvernementaux. On peut le regretter, mais c'est le fruit d'une histoire où la question de l'approfondissement des institutions n'est vue qu'après celle de l'élargissement géographique.

Est-ce une raison suffisante pour un Non breton ?

L'argument principal des adversaires de la Constitution, c'est que ce texte à haute valeur symbolique constitutionnalise le libéralisme, sans possibilité de révision autrement qu'à l'unanimité, c'est-à-dire de manière quasi irréversible. Il est vrai que le principe de concurrence « libre et non faussée » (article 3) est mis en avant. Il traduit cependant une réalité, celle de l'Union européenne d'aujourd'hui, et il me semble nécessaire de souligner, dans le même ordre d'idées, qu'il vient après l'article 2 (« Les valeurs de l'Union européenne ») et que la charte des droits fondamentaux devient aussi constitutionnelle.

L'Europe est plus sociale qu'on ne l'imagine. Sait-on que l'Europe a été plus incisive que la France dans le domaine des clauses sociales des marchés publics et que les méthodes de coordination prévues en matière d'emploi, d'insertion sociale et de retraites pourraient être beaucoup plus efficaces si les gouvernements (dont le gouvernement libéral de Raffarin) s'employaient à réellement les mettre en œuvre. Concernant les questions environnementales, c'est davantage les positions du gouvernement Raffarin que les directives européennes qui sont en cause. Il est si confortable de chercher dans les imperfections de l'Union européenne les limites de sa propre politique !

Autre avancée notable, le projet de Constitution donne au juge européen les moyens de prendre en compte les dimensions sociales et environnementales et nuance ainsi le principe libéral de libre concurrence.

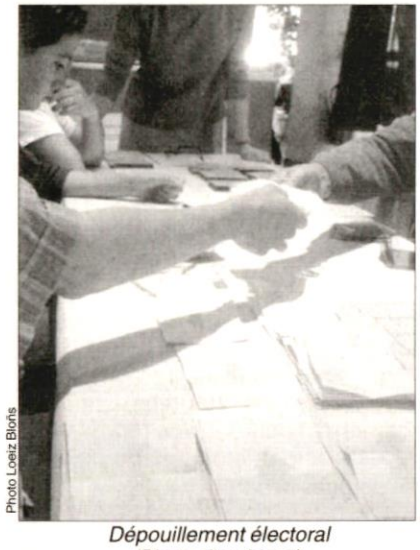


Photo Loeiz Bloñs

Dépouillement électoral (Photo d'archives).

Le titre III, consacré aux « politiques de l'Union », n'inscrit pas dans le marbre le contenu des politiques actuelles mais détermine la manière dont l'Union exerce ses compétences dans un certain nombre de domaines, et repose sur une reprise des précédents traités. C'est d'ailleurs l'un des paradoxes du Non, puisqu'un rejet du traité constitutionnel reviendrait à ne garder que le titre III, celui qui justement pose problème aux tenants du Non dit de gauche.

Existe-t-il une alternative européenne sérieuse à l'adoption du projet de Constitution ?

Cette alternative est à l'image d'un certain État de l'Europe. Il n'y a d'alternative que non européenne, c'est-à-dire nationale et jacobine, à la Chevènement, Mélanchon ou Pasqua. En se penchant sur l'alinéa 3 de l'article I.3, on note que « l'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique ». On comprend mieux ainsi que les jacobins de tous bords, ayant fait leur *outing* ou pas, rejettent ce projet.

L'édifice européen est une construction unique dans l'histoire, unique mais fragile. Le scénario du rejet questionne alors les militants d'une Bretagne socialiste et autonome au sein de l'Europe. Dans cette perspective, la Bretagne devrait-elle par exemple demander son rattachement à la Grande-Bretagne pour rester en Europe et bénéficier par exemple d'une ratification de la charte des langues minoritaires ?

Finalement, plutôt que de demander à l'Europe comme l'explique Jean-Baptiste de Foucauld « d'être une France en grand sans les défauts de la France », plutôt que d'opposer à la Constitution un Non passionné mais pessimiste, mieux vaudrait un Oui de raison, comme le propose Robert Badinter, un Oui porteur d'avenir, s'appuyant sur les avancées du projet de Constitution.

Ainsi soyons optimistes et projetons-nous après le 29 mai et la victoire du Oui.

Le Parlement européen sort renforcé du débat constitutionnel. Le Parlement pourrait pousser à une « Europe des projets » où la Bretagne et les autres régions aux cultures et langues minoritaires auraient des cartes à jouer. Il serait le lieu de débat et d'animation de coopérations renforcées entre États ou Régions souhaitant pousser plus loin telle ou telle politique. On pense évidemment à la politique linguistique et au droit à l'initiative populaire (article I.47, alinéa 4). De même la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne pourrait enfin trouver un début de solution dans ce cadre et être traitée avec d'autres questions territoriales (Irlande du Nord, Catalogne, Pays Basque).

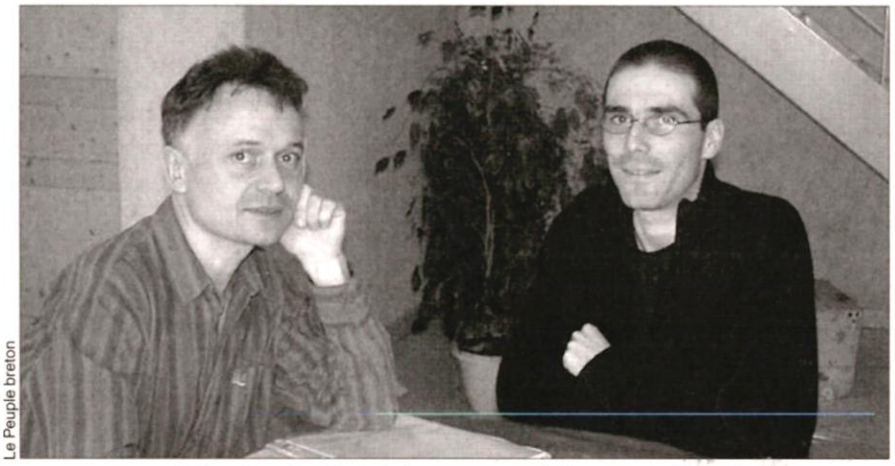
Une Europe originale pourrait ainsi se dessiner, pas celle d'une démarche intellectuelle *a priori*, mais se créant par des projets adaptés dans un cadre multipolaire, les 25 ne participant pas forcément à chacun d'entre eux. Une Europe polycentrique où la Bretagne pourrait affirmer son identité et défendre l'originalité de son projet.

Ce type d'Europe est inédit par rapport aux schémas de pensée que l'histoire et l'État français nous ont légués, et qui reposent sur l'idée d'un centre unique qui légifère et unifie au nom du sacro-saint principe d'Égalité. C'est ce modèle désormais inéquitable que l'Union européenne est appelée à dépasser, perspective enthousiasmante qui me fait dire que l'Europe, avec cette Constitution, n'est qu'au début de son histoire.

Pierre-Emmanuel Marais

30 mois de prison malgré son innocence !

Jérôme Bouthier a passé deux ans et demi en "détention provisoire" dans le cadre de l'affaire d'un colis piégé à la poste de Rennes, dans le dossier dit "ARB : 1993-2000". Voici un peu plus d'un an qu'il est sorti de prison après avoir été totalement disculpé lors du procès de mars 2004. Jérôme n'avait rien donc à voir avec les faits qui lui étaient reprochés. Nous l'avons rencontré pour connaître son analyse sur ces années "perdues".



Le Peuple breton

Jérôme Bouthier (à droite) avec notre collaborateur J.F. Lugué.

Le Peuple breton : Jérôme, quel est ton sentiment aujourd'hui sur ces années passées en prison ?

Jérôme Bouthier : Un an après ma sortie de prison, j'essaye de garder de cette histoire quelque chose de positif, et de me dire que cela n'a pas été vécu pour rien. J'ai été mis à l'écart de la société, ai vécu l'enfermement, j'ai vu et appris des choses à l'intérieur de la prison ; j'ai aujourd'hui un regard différent sur la société, sur la façon dont elle est gérée, notamment dans l'État français. Concernant spécifiquement la prison, j'ai développé un avis assez tranché, certes, mais cohérent à mes yeux : la prison est un lieu si peu ordinaire et si destructeur pour un être humain qu'elle ne devrait pas exister [...] la prison est une survivance du Moyen Âge.

Alors, justement, quelles réflexions t'inspire cet univers carcéral ?

La prison est un lieu de misère, où il est ajouté de la misère à la misère. C'est un lieu de surenchère de la haine. Je m'interroge sur ce que souhaite faire réellement la société de ceux qui se sont mis en marge de certaines de ses lois [...] il me semble nécessaire que, avant d'apporter quelque réponse que ce soit, la société se pose avant tout les bonnes questions. À l'heure actuelle, la prison répond à la question : "Que fait-on de ceux qui sont à côté des lois ?" [...] Je trouverais intéressant qu'on puisse réfléchir sur le "pourquoi" de la chose : en effet, tant que la société ne se posera pas la question de savoir pourquoi certaines personnes sont délinquantes, que ce soit pour des motifs politiques, économiques ou de mœurs, tant qu'elle n'analysera pas les causes de ce phénomène, alors les choses ne s'amélioreront pas [...]

Et toi, comment as-tu vécu la prison ?

Quand j'y suis arrivé, je me suis positionné en tant que citoyen. J'ai passé une bonne partie de mon temps à observer et à essayer de comprendre ce que je voyais. J'ai discuté avec beaucoup de gens : surtout de jeunes détenus, mais aussi parfois des personnes de l'administration pénitentiaire. Cette situation d'enfermement génère beaucoup de rage et de haine, on a la conviction, en tant que détenus, d'être devenus les boucs émissaires de la société.

Qu'est-ce qui t'a permis de résister à la pression de la prison ? Une certaine prise de distance avec la réalité ?

Non. C'est avant le soutien que m'ont témoigné ma famille et les Bretons qui m'a permis de résister. J'ai reçu des centaines de courriers. Sans toutes les aides reçues, notamment morales et financières (en ce qui me concerne, les frais d'avocat ont été de l'ordre de 30 000 euro), la détention aurait sans aucun doute été plus difficile. Toutes ces manifestations de soutien nous ont permis d'exister, car en prison – et c'en est une des finalités ! – tu ne représentes pas plus qu'un numéro d'écrou. Lorsqu'on a l'écho de quelques individus dehors, de fait on vit aussi dehors.

C'est pourquoi des associations telles que *Skoazell Vreizh* et le Carb (Comité anti-répression de Bretagne) font un gros travail : elles permettent, en plus du soutien, de donner une représentativité extérieure aux prisonniers politiques bretons [...] c'est d'une importance capitale.

La surpopulation carcérale, tu y as été confronté ?

Pas vraiment en ce qui me concerne, car chaque prisonnier politique était la plupart du temps seul dans sa cellule. Mais j'ai vu certains détenus être à six dans des cellules pour quatre personnes. Malheureusement, c'est devenu banal et cela n'inquiète pas grand monde dans la société [...] le plus triste dans cette histoire de surpopulation carcérale, c'est que ça n'est qu'un des aspects de "l'abandon" des personnes emprisonnées.

Quels sont tes engagements aujourd'hui ? Es-tu investi sur le plan politique ?

Non, aujourd'hui je n'ai pas d'engagement à ce niveau. En revanche, je m'investis dans l'association *Skoazell Vreizh*, parce que c'est une association qui nous a énormément aidés, ma famille et moi, comme tous les autres prisonniers politiques bretons, sur le plan moral et financier pendant mon incarcération. Je ne conçois pas aujourd'hui de faire autrement que de consacrer une bonne partie de mon temps libre à œuvrer pour cette association.

Comment vois-tu l'avenir en Bretagne ?

C'est une question difficile. Une chose est sûre, c'est qu'aujourd'hui je conserve mes convictions indépendantistes de gauche et écologistes. Nous avons la chance d'avoir une culture spécifique, je m'en suis aperçu avec encore plus d'acuité en prison. Par-dessus tout, je souhaite que notre culture soit vivante, qu'elle soit de tradition gallèse ou bretonnante. Ma fille aînée Nanon est aujourd'hui scolarisée à *Diwan*, et, pour moi et Gwenaelle, c'est la meilleure façon de concrétiser ce souhait d'une Bretagne vivante.

Propos recueillis par
J. François Lugué

L'espace métropolitain « Loire-Bretagne », cheval de Troie du Grand Ouest

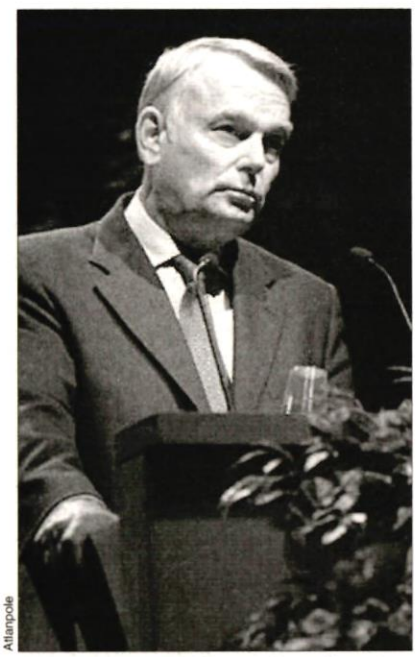
L'ineffable Datar, organisme dont il n'est jamais inutile de rappeler qu'il est censé guider l'aménagement du territoire, s'est lancée dans une grande bataille en faveur de la métropolisation. Elle s'est en effet avisée que la France n'avait pas, à l'exception de Paris, de métropole européenne digne de ce nom. Bien sûr, réaliser que le centralisme parisien a eu un effet asphyxiant sur le développement du reste du territoire hexagonal n'est pas à proprement parler un scoop ! La Datar juge néanmoins la situation très embarrassante. Au jeu des comparaisons européennes, trop peu d'agglomérations françaises se hissent dans le top 100 des métropoles. Très embêtant, car il en va du prestige, du rayonnement et de l'attractivité de la France…

La Datar accouche d'un nouveau concept : l'espace métropolitain

On manque de métropoles ? Qu'à cela ne tienne ! La Datar, toujours en veine de créativité technocratique, va contourner l'obstacle en inventant une nouvelle notion des plus élastiques : l'espace de coopération métropolitaine. De quoi s'agit-il concrètement ? Eh bien, de fédérer des agglomérations de diverses dimensions pour atteindre la taille supposée critique à l'échelle européenne ! Un appel aux bonnes volontés a donc été lancé. L'objectif est de constituer au total une quinzaine d'espaces, définis ainsi par la Datar : « Les métropoles, au sens du présent appel à coopération, sont des espaces comptant 500 000 habitants au minimum, qui comprennent au moins une aire urbaine de plus de 200 000 habitants environ et impliquent plusieurs villes moyennes. Si la continuité territoriale des agglomérations présentant un dossier est souhaitée (*sic*), elle n'est pas impérative ».

Vingt-et-un espaces de bric et de broc se sont constitués pour faire acte de candidature, fédérant des agglomérations parfois distantes de plusieurs centaines de kilomètres ! C'est ainsi qu'un monstrueux réseau métropolitain « Rhin-Rhône » rassemble Belfort, Besançon, Dijon, Montbéliard et Mulhouse (on se demande où est le Rhône !) et que la très poétique « Aire 198 » comprend Niort, Poitiers, La Rochelle et Angoulême…

Les villes bretonnes ne sont pas en reste. Est ainsi apparu un espace métropolitain « Loire-Bretagne » fédérant Brest, Rennes, Nantes, Saint-Nazaire ainsi qu'Angers et


Atlanpole

L'actuel maire de Nantes Jean-Marc Ayrault est très favorable au nouvel « espace méropolitain Loire-Bretagne »…

destiné à « faire face aux eurométropoles » en comptant sur une identification « Vallée de la Loire - Bretagne ». Cette association a eu, bien sûr, l'heur de plaire à la Datar et fait donc partie des six espaces métropolitains qui ont reçu en février sa bénédiction.

Point de salut pour les agglomérations hors des espaces métropolitains !

Pourquoi les communautés d'agglomération et les villes s'empressent-elles de participer au montage des espaces métropolitains ? Pour au moins une raison très simple. Il y a un pactole à la clef. On parle d'une dotation de 3,5 milliards d'euro à partager entre les heureux lauréats.

Concrètement, les espaces métropolitains dont la candidature sera retenue, vont bénéficier, à partir de 2006, dans le cadre de contrats métropolitains (qui intégreront les actuels contrats d'agglomération !), d'« accélérateurs de rayonnement » : nouveaux quartiers d'affaires, libération des terrains de l'Etat et de ses établissements publics, prospection à l'étranger, plateformes logistiques d'intérêt européen, localisation d'emplois publics, meilleure accessibilité aux aéroports, aide aux liaisons aériennes, renforcement des pôles de recherche et d'enseignement supérieur, universités numériques, centres internationaux de recherche, cancéropôles, « construction de zéniths », rénovation lourde de musées, implantation d'antennes de musées nationaux, etc… Bref, le jackpot.

Régions et espaces métropolitains : l'inévitable téléscopage

Cette nouvelle construction « datarinesque » ne peut à vrai dire que nous inquiéter. Tout d'abord, on peut se demander s'il est vraiment nécessaire, alors que le maquis des structures territoriales administratives et techniques mériterait de l'avis général d'être débroussaillé, de rajouter une nouvelle strate ?

Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui est bien plus grave pour nous Bretons, c'est que ces monstruosités technocratiques seront à l'évidence en rivalité avec les régions sur le plan politique et structurel. Comme le précise la Datar, « la métropole est […] un espace de coopération stratégique politique,

faisant sens en terme de dynamique territoriale ». Au-delà du jargon, il faut comprendre que les régions, bien loin d'être les chefs de file de l'aménagement du territoire, sont ici reléguées au second plan. En effet, toujours selon la Datar, « les régions, en raison tant de l'échelle géographique que des thématiques abordées (orientées vers l'attractivité économique), devront être associées autant que possible (*sic*) aux initiatives des collectivités intercommunales ». Au demeurant, ces espaces et la manne qui les accompagne sont perçus par certains édiles et, en particulier, par le maire de Nantes, comme une juste compensation face à une décentralisation qui aurait fait la part trop belle aux régions et aux départements !

Les espaces métropolitains vont entrer directement en concurrence avec les régions. C'est inévitable. En effet, ils ont vocation à fonctionner en toile d'araignée. C'est-à-dire que les cinq agglomérations de l'espace « Loire-Bretagne » doivent servir autant que possible de têtes de pont pour fédérer des villes moyennes. C'est ainsi que Quimper, Morlaix et Lannion ont déjà indiqué qu'elles étaient partantes pour s'associer à Brest dans cet espace. A ainsi tisser des liens contractuels entre agglomérations, des plus grandes aux plus petites, c'est bel et bien l'ensemble du territoire constitué par les régions « Bretagne » et « Pays de Loire », voire au-delà, qui va être recouvert de facto par l'espace métropolitain « Loire-Bretagne ».

L'espace « Loire-Bretagne », une façon détournée de construire le « Grand Ouest »

Il ne faut pas s'y méprendre ; c'est le Grand Ouest dont rêvent Ayrault, Batteux et consorts qu'on est en train de bâtir subrepticement, avec la complicité active de la Datar. Le document présentant la « cohérence » de la construction est on ne peut plus explicite : « L'espace métropolitain Loire-Bretagne se place en colonne vertébrale d'un large espace interrégional pertinent à l'échelle européenne, reposant sur une double identité, celle de la Loire et de son estuaire et celle de la Bretagne ». Jean-Marc Ayrault, qui parle de « communauté de destin » entre les cinq agglomérations, ne dissimule d'ailleurs aucunement que l'objectif est d'étendre les ramifications vers l'Est en associant Le Mans et en y intégrant Tours pour accentuer la dimension « Val de Loire » de l'espace. Nantes apparaîtrait dans cette hypothèse encore plus comme la grande gagnante de l'opération tant il est vrai que, par son poids et sa position géographique, elle se trouverait en situation de leadership et de centre de gravité de cet ensemble. A Rennes, d'ailleurs, et on ne s'en cache pas, l'enthousiasme est moindre. On voit là une menace d'une réapparition de la stérile querelle Rennes - Nantes qui a fait tant de mal à notre pays.



Le Peuple breton

Réorganiser l'Ouest peut se faire en remplaçant 6 régions faibles par 4 régions fortes et cohérentes.

***

Disons-le tout net. Il ne peut y avoir à notre sens plusieurs logiques territoriales plus ou moins concurrentes : une logique pour les agglomérations, une autre pour les départements et encore une autre pour les régions. La question de la prospection des entreprises est un exemple caricatural de la collision entre ces logiques. Alors que le Conseil régional de Bretagne et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine ont décidé de quitter la structure « Ouest-Atlantique », une émanation de la Datar justement, pour jouer la carte bretonne, voilà que Rennes, paradoxalement, va devoir se rendre attractive aux yeux des investisseurs extérieurs, non dans le cadre breton, mais sous l'étiquette de l'espace métropolitain « Loire-Bretagne ». Quelle incohérence !

La région – en ce qui nous concerne, la Bretagne réunifiée – doit être le chef de file et le pivot des coopérations infrarégionales ou interrégionales majeures. Elle doit être le moteur et le garant d'un aménagement harmonieux du territoire. Ensuite, que les trois métropoles bretonnes (Brest, Nantes, Rennes) aient un rôle éminent à jouer et doivent travailler en réseau, le cas échéant avec d'autres villes, pour bénéficier d'effets de complémentarité et éviter les concurrences stériles, c'est évident. Mais cette nécessaire coopération doit se faire dans le cadre de la Bretagne, notre pays, entité millénaire clairement identifiée en Europe et qui n'a pas à s'effacer pour laisser place à des abstractions technocratiques, seraient-elles celles de la Datar. Le fait breton prime sur le fait nantais, brestois ou rennais et sur tout fait « métropolitain ». C'est un postulat fondamental.

Ronan Divard

" Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? "

Taisons les querelles le temps d'un instant. Silence, aujourd'hui, on commémore. Tel fut, en un récent jour d'avril, le mot d'ordre bien compris, à défaut d'être unanimement accepté, au sein du parti de gauche français le plus nombreux. Un centenaire, ça se fête. La Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), rebaptisée en cours de route, méritait bien que l'on étouffe quelques heures durant les déchirements actuels. La fonction commémorative joue pleinement son rôle, ici comme ailleurs : prouver que l'on est toujours là pour mieux faire oublier les renoncements passés... Une ombre majestueuse ne peut cependant être totalement tenue à l'abri des mémoires les plus défaillantes : celle du Grand Jaurès.

Si le manquement à la pensée et à l'action du député de Carmaux a, depuis longtemps, favorisé la renonciation à toute ambition intellectuelle et à tout devoir d'imagination créatrice au service des faibles , on ne dédaigne pas, à l'occasion, se servir outrageusement de l'image tutélaire de l'illustre ancêtre. On en appelle à sa caution morale détournée pour justifier de sérieuses remises en question dans l'ordre social patiemment construit en partie grâce à lui. Ces appels déplacés sont évidemment pris par le moins finaud des amateurs d'histoire pour des incongruités détestables. Comment peut-on, sans honte aucune, instrumentaliser le nom d'un homme qui voua son destin politique au sort des humbles ? Les descendants des mineurs et des verriers de Carmaux, eux, ne font pas cette confusion.

" Le grand bon en arrière " amorcé voilà déjà un quart de siècle en Europe occidentale sur le plan social aurait accaparé – qui peut en douter ? – l'unificateur du mouvement socialiste. Aurait-il négligé la lente mais irrésistible montée de la précarité de l'emploi ? Serait-il resté inattentif à la dégradation régulière des indicateurs de la santé au travail ? Aurait-il gardé le silence face à la casse programmée du code du travail ? A tout cela, et à bien d'autres choses encore, il aurait dit " non " ! Quand ses malencontreux héritiers ne font rien d'autre que s'adapter au mouvement d'une histoire qui leur échappe chaque jour davantage, Jaurès se serait élevé contre la loi d'airain de l'économisme auquel toute chose est désormais subordonnée. Il serait, aujourd'hui comme hier, aux côtés du citoyen travailleur contre l'actionnaire apatride. Pour la hausse des bas salaires contre les " parachutes dorés ". Pour les trente-cinq heures contre l'*opting out*. Bref, il serait de gauche.

Comment a-t-on tué maintes fois Jaurès ? En bernant le peuple avec une théorie mortifère, qu'il aurait récusée. Celle de l'équilibre sur deux jambes d'assise égale, l'une économique, l'autre sociale. L'efficacité de l'économie, du marché, de l'entreprise, de la bourse, de la monnaie au service du nécessaire bien-être individuel généralisé. Le peuple, mi-naïf, mi-indulgent, a cru à cette fable qui lui demandait de la patience. L'ouverture des services publics à la concurrence, les privatisations d'entreprises, les allègements de " charges " patronales, la rigueur salariale allaient bien finir par donner leurs fruits prometteurs à tous ceux dont les sacrifices ne sauraient éternellement rester vains. Aujourd'hui, le peuple sait. Il sait que la libéralisation de l'économie est un monstre devenu difficilement contrôlable par des hommes politiques ayant renoncé à leur premier devoir : préserver le bien commun. Le peuple sait que les hommes politiques de gauche, pour la plupart d'entre eux, ne se sont pas dressés contre les reculs sociaux de l'Europe néo-libérale. Las, le peuple sait, désormais, que le libéralisme est unijambiste. Et, par surcroît, on l'a écoeuré de la politique.

Il est donc temps que les usurpateurs se retirent et fassent place aux restaurateurs du politique. Ce serait cela respecter et faire vivre, bien plus que " le temps de l'ombre d'un souvenir ", l'œuvre de Jaurès.

Yann Fiévet

POBL VREIZH

Mouezhioù klemm

Mouezhioù ar renkadoù sokial aet diwar wel

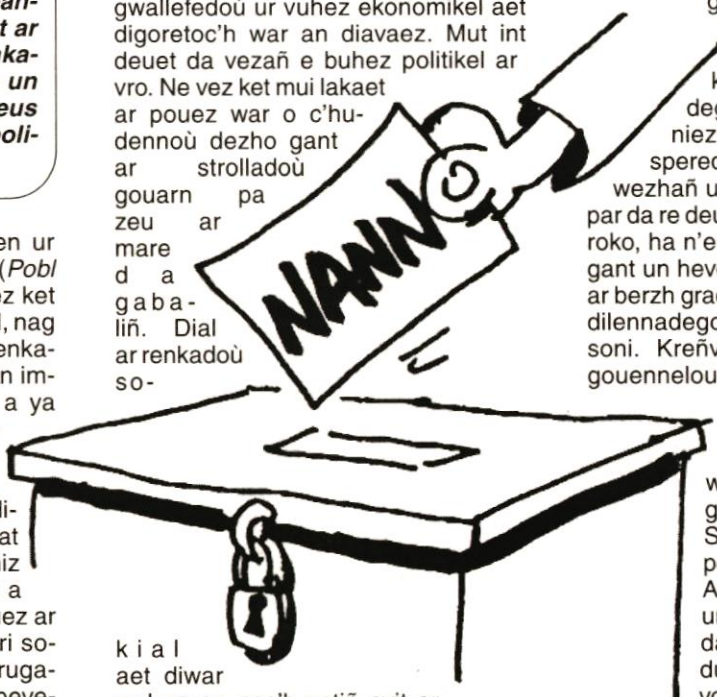
Souezhet ez eus bet meur a hini gant digresk ar c'hoant votiñ Ya er referendom diwar-benn an doare bonreizh kinniget evit Unvaniezh Europa. Estreget danvez ar skrid-se a laka tud da zibab votiñ Nann. Ouzhpenn ugent vloaz 'zo e vez kreñv pouez ar mouezhioù klemm da geñver ar votadegoù e lodennoù eus ar vro: ar c'hornadoù micherourien, ar maezioù hag an takadoù tro kêr. Gant ar c'hemmoù kevredigezhel diwezhañ eo bet lakaet ar renkadoù sokial izelañ da guitaat rouedad ar vuhez stroll, ur rouedad a vroude anezho da c'hoantaat kemerout perzh e dazont ar vroad, ha gouzañv a ra ar renkadoù-se dre heg diwar-neuze un hiniennegezh a c'hell bezañ eus ar re noazusañ evit ar vuhez politikel en he fezh.

Lakaet em eus da gompren en ur pennad diwar-benn ar werin (*Pobl Vreizh, miz Du 2004, p.14*) ne vez ket mui soursiet kalz er vuhez politikel, nag er mediaoù, ouzh planedenn ar renkadoù izelañ: ar vicherourien hag an implijidi a eil renk, ur renkad tud a ya d'ober 60 % eus ar boblañs oberiant koulskoude. Aet int diwarwel e prezegennoù ar re a zo o micher kaozeal en anv ar gevredigezh en he fezh. Lakaet eo bet anat gant dilennadeg ar prezidant miz Ebrel 2002 peseurt gwallefedoù a c'helle degas ar soñj e oa aet pouez ar renkadoù-etre war vrasaat en diri sokial diwar goust hini ar werin a-drugarez da vurzhudoù sevenadur ar beveziñ. Dister eo aet pouez ar strolladoù gouarn e lodennoù resis eus ar boblañs abalamour d'un hevelep fazi.

Endra ma tibab tost d'an hanter eus an implijidi a renk uhelañ votiñ evit strolladoù an tu-kleiz gouarn ha kement all anezho evit re an tu-dehou gouarn, e tibab dregantadoù bras eus ar werin votiñ evit strolladoù an tuoù politikel klemm. 37 % eus an implijidi a eil renk ha 49 % eus ar vicherourien a zo boaz da votiñ evit ar strolladoù-se diwezhañ bremañ. Ar *Front national* an hini eo ar strollad a zastum ar muiañ a vouezhioù e-touesk ar vicherourien: an drederenn eus mouezhioù ar re-se e 2002. Brasoc'h c'hoazh eo berzh ar strollad-se e-touesk ar re zilabour: 40% eus mouezhioù ar re-se, endra ne zastum an tu-kleiz pellañ nemet 7 % anezho. Kreskiñ a ra ivez pouez mouezhioù ar strolladoù klemm er renkadoù-etre: 30 % eus o mouezhioù, an hanter anezho aet gant an tu-kleiz pellañ. Diskouez a reont dre-se kresk an aon da gouezhañ diwar o fazenn en diri sokial.

Diaz strizh ar strolladoù gouarn.

Seul greñvoc'h eo an emdroadur-se ma tiskenner gant an diri sokial. Bras eo an droukrañs e keñver an uhelidi e-touesk a re a rank gouzañv ar muiañ gwallefedoù ur vuhez ekonomikel aet digoretoc'h war an diavaez. Mut int deuet da vezañ e buhez politikel ar vro. Ne vez ket mui lakaet ar pouez war o c'hudennoù dezho gant ar strolladoù gouarn pa zeu ar mare d a gaba-liñ. Dial ar renkadoù sokial aet diwar wel eo an nac'h votiñ evit ar strolladoù gouarn, dial al labourerien re izel o gopr, ar re diasur o statud, ar re sammet betek re gant an dleoù, ar re difred, ar re hep diplom talvoudus ebet. An dibab diwezhañ eo votiñ evit ar strolladoù klemm a-barzh paouez da gemerout perzh en dilennadegoù. Tu a zo da c'hounit ar galloud hiziv an deiz o tastum mouezhioù 28 % eus ar re enskrivet war listennoù an dilennerien: mouezhioù an implijidi a renk uhelañ, ar micherioù intellektuel hag arzel, gopridi ar servij foran, ar re uhel live o diplomoù, ar re n'o deus ket da zoujiñ an difred. E-touesk ar re-se diwezhañ an hini e vez tutaet o izili dreist-holl gant ar strolladoù politikel gouarn (ha zoken gant ar sindikadoù). N'eus ket da souezhiñ neuze en em santfe ul lodenn eus ar boblañs maez ar jeu. Ur gevredigezh kastaoù eo deuet hini Frañs da vezañ evel m'em boa displeget en ur pennad eus ar gelaouenn (*Pobl Vreizh, miz Meurzh 2005, p.15*).



Dial ar renkadoù izelañ.

Pa oa bet goulennet digant an dud da geñver ur sonterezh perak e teue c'hoant dezho votiñ Nann da vonreizh Unvaniezh Europa e respontas 22 % anezho e oa evit reiñ da c'houzout e oant aet skuizh gant ar mod ma veze soursiet ouzh o c'hudennoù ha 20 % anezho evit lakaat anat e oant displijet gant politikerezh gouarnamant Raffarin. 31 % a anzave ivez e oa evit diskouez ne felle ket dezho degemerout Turkia en Unvaniezh Europa. Turkia a zo e spered ul lodenn vras ar re-se diwezhañ un douar da zegas divroidi par da re deuet eus Aljeria hag eus Maroko, ha n'eus ket da vezañ souezhet gant un hevelep dregantad pa ouezer ar berzh graet gant ar *Front national* en dilennadegoù pa implijas an estregasoni. Kreñv e chom ar rakvarnioù gouennelour er renkadoù izelañ, evel ma chom kreñv ivez enno ar gasoni ouzh an intellektueled (ar gasoni-se diwezhañ a zo bet implijet gant George W. Bush er Stadoù-Unanet evit chom e penn ar jeu. Votet o deus an Amerikaned distudi evit unan eus o re aet pinvidik daoust d'e gapital sevenadurel truezus). Mouget e voent war an dachenn bolitikel keit ha ma chomas efedus levezon ar Strollad Komunour er werin. Anat eo ne vint ket kendrec'het da zistreiñ diwar o menoz gant prezegennoù kelenn graet gant tud eus pazennoù uhelañ an diri sokial. Re zister eo aet merkoù an istim evit tud al liveoù izelañ. N'eo ket bet dalc'het kont gant an uhelidi eus ar gentel degaset dezho gant disoc'hoù dilennadegoù miz ebrel 2002.

Paol ar Meur

Effets électoraux de la fracture sociale. La vengeance des classes oubliées.

« BREIZH VEV » E 2005

Pennad kaoz gant Daniel Garrin, ezel oberiant eus Breizh Vev. Daniel Garrin zo o chom e Santez-Berc'hed (56), e bro Kost-ar-C'hoad, nepell eus kêr Gwareg. Anavezet mat eo er vro evit bezañ un difenner gredus eus an endro. Ober a ra war-dro kevrenn Breizh Vev-Kreiz Breizh.

Pobl Vreizh : Kontit un tamm deomp eus Breizh Vev/SEPNB ? Pell zo oa bet savet ?

Er bloavezh 1953 ne oa ket kalz a vrud war an ekologiezh. D'ar c'houlz-se, koulskoude, e oa naturourien o sodiñ gant pinvidigezh ledan natur o rannvro hag o deus klasket labourat asambles. E 1958 e oa bet savet da vat ganto ar *Gevredigezh evit studiañ ha gwareziñ an natur e Breizh*. Boulc'het eo bet an hent ganto en ur grouiñ tachennoù da wareziñ laboused an aod.

Anavezet eo ar gevredigezh gant ar Stad evel talvoudus d'an holl dibaoe 1968. Cheñch a raio hec'h anv evit dont da "Vreizh Vev" e 1998. Kement kudenn a sell ouzh difenn an natur a zo hiziv an deiz en he dalc'h, ha kement-se war pemp departamant Breizh.

Pobl Vreizh : Pere eo ho tachennoù labour ?

Da gentañ penn an diwall ha mirout takadoù ha spesadoù. Hiziv an deiz emañ dindan evezh *Breizh Vev* mirlec'hioù biologel, hag int miret ganti war dachenn Breizh a-bezh. Ouzhpenn 70 takad natur a zo oc'h ober ur rouedad dibar, pemp anezho renket hervez ar Stad evel mirlec'hioù naturel.

Da eil ar stourm war an dachenn. Kaset war-raok gant 20 kevrenn lec'hel, o izili ouzh ar stern evit ma vo dalc'het kont eus palioù ekologel a-bouez disoñjet ha gwallgaset gant bed berrwel an arc'hant peurliesañ.

Eskemmañ ha divizout a ra *Breizh Vev* ivez gant ar c'hevredigezhioù all pe gant ar strollegezhioù lec'hel evit kas labourioù a-stroll. Kemer a ra perzh e meur a vodad labour. Prosezañ a ra pa n'eus tu all ebet..

Ober skol d'an dud a ra ivez, d'ar skolidi betek ar studierien, hag, e-kreiz an hañv, da bep seurt tud. Kaset vez buhez *Breizh Vev* war-raok gant an 3000 ezel anezhi, harpet gant an 40 goprad a zo implijet ganti.

Pobl Vreizh : Ne vo ket lakaet en arvar an " Tachennoù gwarezet " gant ar reizhadennoù nevez degaset da " Lezenn an arvor " e breujoù Pariz ?

Geo, bez' e c'hellfe bezañ! Gant dekred an 29 a viz Meurzh 2004 emaomp dija gant ar pazig kentañ a-dreuz . Aotreet vez bremañ sevel tier skañv, a c'heller o divontañ, pa vez kaoz eus yac'husted pe surentez, e rizennad ar c'hant metrad e bord ar mor.



Foto Daniel Garrin

Skol er maezh gant Daniel Garrin.

Ha mont a ra pelloc'h c'hoazh. Gant daoù danevellskrid o tont an eil eus ar Vodadenn vroadel hag egile eus ar Sened e teu war-wel youl splann dilennidi zo da dagañ " Lezenn an arvor " : Re a vije eus an tachennoù naturel heverk reoliet dindan al lezenn-se hervez o soñj, ha ret e vefe degas kemm en listennad-se en ur dennañ kuit ar re a vez taolet pled outo dija gant lezennoù-all, skanvoc'h o efedoù-gwareziñ (Lec'hiennoù klaset hag enskrivet, tachennoù dindan gwez...)

Leuskel gant an dilennidi lec'hel ober an dibab da lakaat al lezenn diouzh rediennoù o c'horn-bro, da lâret e vije souplaet ar reolennoù " sevel kêrioù " evit sevel tiez e bord ar mor.

Gant al lezenn nevez 'vije an tu kreñv gant an dilennidi ha pa vefe enep " Lezenn an arvor ". Tennet e vije, 'vel-se, digant kevredigezhioù difenn an natur, an droed da brosezañ, da glask nullañ an teuliadoù " sevel kêrioù "

Sachet eo bet evezh an Ao. Lepeltier, ministr an Ekologiezh hag an diorroadur padus, war kreskiñ diroll ar sevel tier war an aodoù. Hemañ diwezhañ zo bet komzoù asur gantañ o lavarout ne vefe ket degaset kemm da " Lezenn an arvor ". Koulskoude gant dekredoù zo e c'hallfe bezañ laoskoc'h an traoù e-keñver gwareziñ an aodoù. Da ziwall zo !

Pobl Vreizh : Petra eo labour ur *Breizh Vevour* kreiz an douaroù ?

Naturourien zo ac'hanomp da gentañ penn. Studiañ, renabliñ ar spesadoù loen ha plant war tiriad Kreiz Breizh, deskiñ ha kompren al liammoù zo etrezo hag o zachennoù bevañ, setu gant petra emañ dalc'het kalon Yann an Naturour. Plant heverk, gwarezet dindan lezenn Bro C'hall, bresk alies o stad, plant bet lakaet war listenn ruz Breizh gant Konservatouer Brest, ar re-se a vez dalc'hmat e chal ar c'halouper parkeier gouez e kreiz ar vro. Hag anavezet eo bravik o lec'hiennoù bremañ gant naturourien KB.

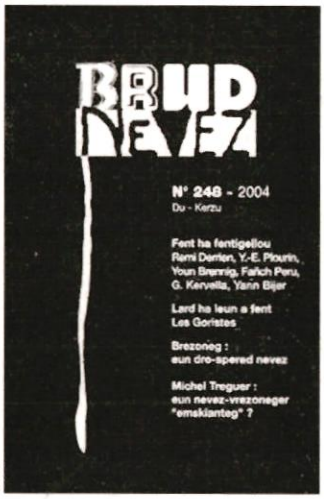
Renabliñ a reomp ar spesadoù boas ha boutin d'an dud zo a-bouez ivez. Ha sellet a-dost ha chenchamañt a vez gant o prantadoù bleuniañ pe koulz o neizhiañ, pe astenn a vez gant o zerouer davet hanternoz da skouer, pezh a vefe sin un dra bennak o kemm en hinad marteze. Dastum a bep seurt titouroù war an dachenn hag o c'has betek an dud karget d'ober ur sintezenn a servijo da gelaouiñ an dilennidi pe ar velestradurezh, setu al labour kustum da Yann pe Gatell Kar-an-Natur.

E Kreiz Breizh zo bet addizoloet ul lammerez, anvet dektisell ar menezioù, kurius he bezañs dre amañ hag emañ Kreizvevourien o resisañ bloaz-ha-bloaz he zachenn-bevañ etre Mur, Rostrenn hag Ar Gemene. E 2004 Balafenn ar succisa, gwarezet dindan Europa ha Bro C'hall, a zo bet kavet un dachenn-ouennañ anezhi tost da Koat Kenekan.

Komzoù dastumet gant
Herve ar Gall

Du ha gwenn ha plas da lenn...

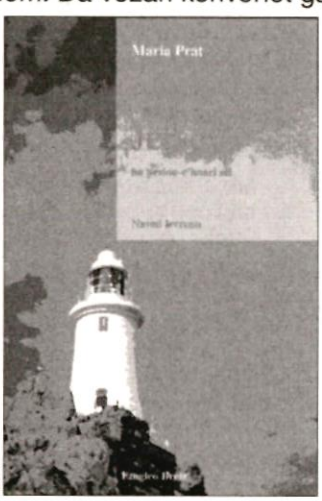
Brud Nevez ; niverenn 248 ; Du-Kerzu 2004 ; Brud Nevez, 10, ru Kemper, 29200 Brest ; koumanant 30 € evit 6 niverenn.



D.R.

En niverenn-mañ e kaver pennadoù « fent ha fentigelloù » diwar bluenn un toullad skrivagnerien evel Rémi Derrien, Youn Brennig, Yann-Erwan Plourin, Goulc'han Kervella, Yann Bijer, Fañch Peru... Kavout a reer ivez barzhoniezh, keleier, ur pennadkaoz gant Yvon Etienne hag Henri Girou a-zivout ar strollad « les Goristes ».

Skridvarnadennoù a lenner er fin. En o zouez ez eus ur pennad gant Fañch Broudig diwar-benn levr Mikeal Treger « Aborigène occidental » etre ur plede *pro domo* hag un dagadenn *ad hominem*. Da vezañ keñveriet gant pennad Yan-Ber Piriou e niverenn 492 Pobl Veizh/Le Peuple breton...



D.R.

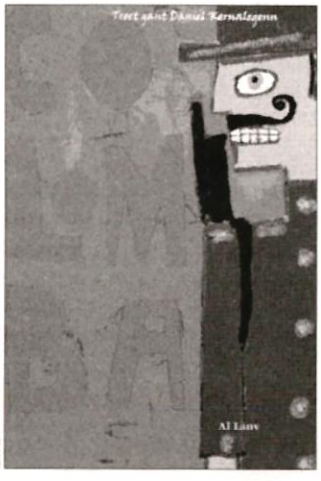
Ma beaj Jersey ha pezioù-c'hoari all gant Maria Prat ; embannet gant Ar Skol Vrezoneg-Emgleo Breiz 10 ru Kemper, 29200 Brest ; 149 pajen ; 11,90 €.

Navet levrenn oberoù Maria Prat embannet gant Emgleo Breiz hag an hini ziwezhañ eo. Kavet e vez amañ blas brezhoneg Treger. Un doare diell sokiologel eo ivez. Moullet eo prop.

Colomba ha Mateo Falcone gant Prosper Mérimée ; lakaet e brezhoneg gant Daniel Kernalegenn ; embannet gant Embannadurioù al Lanv, 59 hent Kerdronioù Vihan 29000 Kemper e penn kentañ 2005 ; priz ebet merket.

Brudet-kaer eo oberennoù Enseller-meur ar Savadurioù istorel ha mignon Napoleon III. Ne dalv ket ar boan eta displegañ danvez an daou romant. Reiñ a ra deomp Daniel Kernalegenn an tu da dañva e brezhoneg levrioù anavezet. Spi'm eus e plijo d'ar re zo bet plijet gant ar skridoù orin hag e tigoro dorr an oberennoù-se d'ar re n'o deus ket lennet anezho c'hoazh, skolidi ar c'hlasoù divyezhek peurgetket.

Herve Lannuzel



D.R.

POEME BILINGUE

AMHUN

Strivañ a ran
da vresañ va dizesper
an noz a zinac'h va hun
da gaout va lod a hunvreoù
e c'houlenfenn an aluzen
n'on ket gouest ken
da zoñvaat spesoù an deñvalijenn
me a garfe diankañ
darnigoù ur seurt anken
ha tizhout an deiz o sevel
divlam evel ar just
pa zigloz boem hud an dihun
met louet eo tarzh an deiz
pa 'z eo an noz en em laeret
war va fas e vo merk
eurvezhioù digenvez
a c'hortoz aner.


D.R.

INSOMNIE

Du désespoir je tente
de desserrer l'étreinte
la nuit refuse mon sommeil
je mendierais pour quelques rêves
je ne sais plus
apprivoiser les ombres
je voudrais égarer un peu de ce temps noir
être apaisé comme le juste
serein inconscient encore
dans la magie de son réveil
mais l'aube est blafarde
quand la nuit se dérobe
et mon front va porter
la marque de ces heures sombres
d'attente solitaire et vaine.

Per Diolier

Langue bretonne :
Un demi-siècle de luttes

Le PB poursuit ici sa série d'articles sur le combat pour le breton dans les années 1950-2000

La rédaction du PB.

4. 1981 : LA PREMIÈRE DÉFAITE DES JACOBINS ?

La mouvance culturelle bretonne avait tout misé sur Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981. De leur côté, les leaders socialistes français avaient compris que leur victoire dépendait amplement de soutiens extra-parisiens. La campagne porta entre autres sur le grand projet de régionalisation de la République, administrative, économique, voire culturelle. Jack Lang évoquait même – il n'était pas le seul – la *réparation historique* due à la langue bretonne.

Mais la gauche française n'était pas devenue girondine pour autant : surtout élargie, sous l'égide du nouveau président, à des souverainistes quelque peu totalitaires de la trempe de Chevènement ! Sur la route cahoteuse menant à la reconnaissance identitaire, les coups de frein ne manquèrent pas. Et, comme toujours, c'étaient les fanatiques d'une communauté nationale uniculturelle qui taxaient les minorités linguistiques de " communautarisme ", la plus grosse insulte inventée par la langue dominante dans les années 80.

La première gaffe fut faite dès l'été 81 par le ministre de l'Éducation, s'opposant à la création au sein de l'Université d'une licence d'enseignement du breton. Ce refus faisait pratiquement de notre langue la seule *hors la loi* d'Europe[1], et une telle attitude n'honorait pas le socialisme de parade affiché par le nouveau gouvernement. Mais l'indignation suscitée par un tel manquement à la parole donnée fit rapidement céder les ultimes résistances, provoquant d'ailleurs de fameux embouteillages lors du passage des épreuves en mai et juin 82 (on a parlé de plus de 300 inscrits en fac de Rennes, et il y en avait aussi à Brest !).

Dans la foulée étaient promulguées les circulaires ministérielle Savary et rectorale Rollin, organisant les apprentissages linguistiques et présentant l'esquisse d'une filière bilingue, dans le premier degré notamment[2].

L'initiation au breton à l'école élémentaire connut dès le départ un développement quasi exponentiel. En certains terroirs (on pense au Pays Pourlet), les enfants se remettaient à parler breton avec leur grand-mère. Hélas ! Ce sont les tenants de l'anglais, sortes de *mondialistes* de la langue, qui portèrent le premier coup. Au printemps



Collection R. Leprohon

Lors de la campagne de Mitterrand en 1981, on ne dédaigna pas employer la langue bretonne.

1987, le quotidien *Le Télégramme* lançait une grande campagne de promotion de l'initiation précoce aux langues étrangères, sous la forme d'une série d'articles illustrés en dernière page. L'auteur, inspecteur pédagogique régional, réussit parfaitement ce tour de force intellectuel qui consistait à passer sous silence la solide expérience déjà acquise chez nous, dans un domaine novateur, par la langue du pays précisément[3].

Entre-temps, et après bien des tergiversations, un CAPES de breton était institué, préfigurant la constitution d'un corps de professeurs titulaires de la discipline dans les lycées et collèges. La première session eut lieu en 1986. Le Ministère avait insisté pour qu'il soit bicéphale, c'est à dire intégrant une deuxième valence à choisir entre le français, l'anglais, l'histoire et géographie et... les mathématiques : non pas, comme on pourrait le penser, dans le but d'assurer un enseignement de ces deux dernières disciplines en breton, mais uniquement pour respecter *l'égalité* républicaine de la catégorie de fonctionnaires concernée face au mouvement des nominations, celui-ci ne pouvant être que national !

Il n'empêche que le recrutement des premiers enseignants, s'il était à peu près bien encadré dans le second degré, restait problématique dans l'enseignement primaire. La totale imprévoyance des pouvoirs publics, l'absence de cursus scolaire sérieux dans les années 70 n'avaient pas permis l'éclosion du vivier nécessaire. Pire : la sélection et la formation initiale de ces nouveaux instituteurs étaient aussi insuffisantes qu'aléatoires. La bonne volonté ne peut pas tout, les *crash-courses* de l'Université non plus. L'appel que fit le Recteur d'Académie aux bretonnants de plus de quarante ans, dépositaires d'une langue authentique, ne rencontra que peu d'échos parmi des maîtres d'école chevronnés, formés vingt ans plus tôt dans un climat entretenu de négation du breton et de monopole du français. L'IUFM de Bretagne, créé un peu plus tard, allait même recourir aux *ex-mères de famille nombreuse* ! Malheureusement, il ne suffit pas toujours d'avoir élevé trois enfants pour être parfaite brittophone...

Erwan Evenou

1. Le corse était en bonne voie pour disposer d'un statut original. Basques et Catalans de France obtenaient sans difficulté leur qualification outre-Pyrénées.

2. Ces mesures valaient également pour les établissements catholiques, depuis les lois d'association faisant de l'enseignement diocésain le partenaire de l'Éducation nationale (qui autorise les ouvertures de postes et en paie les titulaires). Dans le Finistère, le Conseil général décida très tôt de rémunérer des intervenants agréés tant par le Public que par le Privé, afin de renforcer le dispositif prévu par l'État.

3. Nombre de linguistes et de pédagogues s'accordent à dire que peu importe la nature de la langue seconde apprise au plus jeune âge, du moment qu'elle reste relativement proche de l'enfant et que cet apprentissage débouche sur une capacité d'acquérir ensuite une ou plusieurs langues étrangères.

Maurice Chauvet ou l'aventure des combattants bretons aux côtés de leurs frères d'armes britanniques

Lors du premier « Festival du livre en Bretagne »[1] organisé par l'association Gourenez à Guérande, un des auteurs attirait l'attention : malgré son grand âge, Maurice Chauvet, l'un des derniers survivants du célèbre commando Kieffer qui participa au jour J, lors de la Seconde Guerre mondiale avait tenu à être présent. D'être ainsi en terre bretonne, l'amena à évoquer bien des Bretons qu'il côtoya dans ses aventures dans les commandos britanniques.

Il parle ainsi du camp des Highlands en Écosse où s'entraînèrent les Bérets verts : « *Au camp d'Achnacarry, dans le commando Kieffer, il y avait environ 50 % de Bretons et 40 % de Français, dont plusieurs venus du Havre étaient d'origine bretonne. Il y avait aussi quelques autres nationaux, dont des Espagnols. Je dois dire que De Gaulle n'a pas été correct avec les Bretons après la guerre, alors qu'une bonne partie des Forces françaises libres étaient composées de Bretons* ». Selon lui, si les hommes du Commando Kieffer furent ainsi « oubliés » de l'histoire officielle, c'est « *sous le prétexte que nous étions une Troop anglaise* ». Et puis il faut rappeler que De Gaulle n'apprécia pas plus que cela d'avoir été écarté, ainsi que ses hommes, de l'opération *Overlord*, « *contrairement aux 177 hommes de notre commando* ». Maurice Chauvet enfonce le clou : « *Aux côtés de l'Alsacien Philippe Kieffer, mon chef c'était le capitaine Charles Trepel, né à Odessa et dont la famille s'était installée en Allemagne, et mon patron, c'était le roi d'Angleterre* ».

La présence bretonne sur mer paraît aussi essentielle à Maurice Chauvet. « *Avant la création des FNFL (Forces navales françaises libres), il y avait des marins bretons dans la Royal Navy anglaise, engagés dès l'été 40. Ceux qui refusèrent par la suite de se mettre sous les ordres de De Gaulle furent cantonnés, jusqu'à la fin de la guerre, à Portsmouth, sans combattre malgré leur désir de lutter. Il y eût aussi des marins pêcheurs de l'Ile de Sein cantonnés à Portsmouth ; ils n'avaient pas le droit de pêcher. Ils suivaient le dimanche une messe en breton* ». Dans les FNFL proprement dites, « *il y avait une majorité de Bretons, notamment dans les bases FNFL de Greenock en Ecosse et de Saint-Ives en Cornouaille* ».



Gourenez/Colette Tournès

Maurice Chauvet en conversation avec Patrick Poivre d'Arvor au "Salon du livre en Bretagne" à Guérande.

Maurice Chauvet parle aussi « *ces marins bretons embarqués sur des navires britanniques qui furent tués en septembre 40 par la marine vichyste devant Dakar au cours de l'« Opération Menace* ». Le vieil homme n'est pas tendre avec « *la Royale qui s'est déshonorée avec Vichy. Même après guerre, elle n'acceptait pas l'insubordination des marins qui pourtant lavèrent ce déshonneur en combattant aux côtés des alliés anglo-saxons. Dans les années 60, la Reine Elizabeth II irrita à plusieurs reprises le régime gaulliste en rappelant, dans des discours officiels, la valeur de la marine bretonne du temps de l'indépendance, ou les traditions maritimes « partagées avec la vaillante Bretagne » dont les « fils luttèrent aux côtés de la Grande-Bretagne dès juin 40, quand tout semblait perdu* ».

Maurice Chauvet, enfin, évoque l'opposition sans mesure entre De Gaulle et le Breton Henri de Kerillis : « *Connaissez-vous son livre « De Gaulle dictateur » paru au Canada fin 1945 ? Il eut un fils le lieutenant Alain de Kerillis qui était dans les SAS et qui a été tué après avoir sauté avec Bourgoin sur la Bretagne en juin 44. Alain de Kerillis, dit « Skinner » résista à la torture et fut fusillé sans avoir donné de renseignements sur la cachette de son chef le commandant Bourgoin. Son père, Henri, jouissait d'un certain prestige chez les Résistants qui n'avaient pas rallié De Gaulle. Dans le fichier politique du BCRA[2], contre-espionnage gaulliste, qui compta jusqu'à 100 000 fiches, Kerilis est indexé comme 3B, c'est-à-dire classé sous la rubrique « A éliminer »[3] ! On comprend dès lors qu'à la fin de la guerre, il trouva refuge en Amérique du Nord* ».

(1) Maurice Chauvet y dédicaça son livre « It's a long way to Normandy » aux éditions Picollec.

(2) Bureau central de renseignement et d'action. Ce fichier fut conçu non seulement pour le temps de la Résistance mais aussi pour plus tard. Le degré de fidélité à De Gaulle y est soigneusement noté. Un jour, les résistants y devinrent plus nombreux que les « collabos » !

(3) Précision fournie par Roger Faligot dans son ouvrage « DST Police secrète » aux éditions Flammarion.

Propos recueillis par
Hubert Chémereau

Un jour avec... Je sors plus forte

Militante bretonne de toujours, enseignante appréciée de ses élèves, élue locale d'expérience à Pluguffan et maintenant conseillère régionale UDB sur la liste d'union majoritaire à Rennes, Naig Le Gars est l'auteur de plusieurs livres. Le dernier lui a valu ce printemps une série d'attaques que " Le Peuple breton " n'a pas cru devoir relever : il y aurait tant à dire sur certains des meneurs de cette cabale ! Cela ne dispense pas le PB de mieux présenter Naig à nos lecteurs et de lui donner ici la parole, en même temps que l'expression publique du soutien du plus ancien journal politique breton.

NDLR

Le Peuple breton : Dis-nous comment s'est passée ta jeunesse.

Naig Le Gars : Je suis née le 11 novembre 1956. J'ai vécu mon enfance et ma jeunesse à Briec, près de Quimper, dans un environnement très typique de la tradition bretonne (dans le sens pesant du terme). Je suis la quatrième d'une famille de sept enfants (dont cinq garçons, il fallait s'imposer !). Au début, j'ai plutôt été élevée par mes tantes et ma grand-mère, dans un climat très religieux. Scolarisée « chez les soeurs et les frères », j'ai fait très tôt l'apprentissage de la révolte et de la rébellion J'ai été une jeune meneuse qui a donné du fil à retordre à ses éducateurs. Pour m'échapper de cette atmosphère étouffante, je lisais beaucoup et j'écrivais.

Le PB : Bachelière et mariée à 19 ans : ce n'est pas rien de vivre cela...



D.R.

NLG : J'ai eu mon bac en 1975 et je me suis mariée deux mois après avec un ouvrier maçon, qui est devenu éducateur par la suite. Ce n'était pas une bonne idée : nous nous sommes séparés très vite. Autant par désœuvrement que par devoir familial, j'ai travaillé dans la quincaillerie de ma grand-mère. Je m'en suis échappée au bout de quatre ans, et je me suis inscrite en fac en 1979. Ca a été ma délivrance. Mais pendant trois ans je n'ai pas été très assidue... C'étaient des années où il se passait plein de choses et je me suis lancée à corps perdu dans les luttes. J'allais partout où il y avait du *reuz* (marée noire, manifs pour les prisonniers politiques, combat féministe, et surtout Plogoff). Pour vivre, je faisais des petits boulots. Et puis j'ai eu mes enfants en 1982 et 1984.

Ils ont transformé ma vie. On dit souvent que les enfants doivent tous à leurs parents ; ce sont des conneries. Moi, je dois tous à mes enfants. Ils m'ont donné des ailes. Je me suis mise à travailler (comme pionne, puis comme maîtresse auxiliaire), à étudier (passant ma licence, puis la maîtrise et le CAPES). Je me suis enfin remise sérieusement au breton pour le leur transmettre

Le PB : De quand date ton apprentissage du breton ? Depuis quand écris-tu en langue bretonne ?

NLG : J'ai toujours été baigné dans la langue, sans jamais suivre vraiment des cours. Quand je me suis décidée, j'ai appris toute seule et en suivant des stages. Ensuite, il m'a fallu apprendre à écrire. Alors j'ai écrit un livre, *Ni hon unan* . Je voulais relever un double défi : écrire en breton et sur la politique. Depuis lors, j'écris plus facilement en breton qu'en français ; c'est vraiment la langue bretonne qui m'inspire.

Le PB : Et tes autres ouvrages ?

NLG : Avant ce livre, j'avais publié un premier ouvrage en 1994, « Breizh-Europa, histoire d'une aspiration ». J'avais eu besoin de faire le point sur mon engagement, après ma rupture avec *Emgann*. En 1996, j'ai publié un texte qui reprenait le sujet de ma maîtri-

Naig Le Gars de l'épreuve

se d'histoire, « Marie Le Bec, chronique de Menez Banal ». Enfin en 1998, à la demande de Martial Menard, directeur des éditions *An Here*, j'ai adapté en français le texte de *Ni hon unan*, qui est devenu, « Les Bretons par eux-mêmes » Ces livres n'ont pas connu une grande audience, mais ils ont eu de bonnes critiques...

La PB : Tout le contraire du dernier livre bilingue, qui est sorti cet automne, « *Chao e Keris* » ?

NLG : En fait j'avais écrit cette histoire en breton il y a trois ans. Ensuite je l'ai adaptée en français, en accord avec mes éditeurs, Claudie et Philippe Motais, qui venaient de créer leur maison d'édition, *Delioù*, sur le créneau de l'édition bilingue. Cette idée m'a séduite, dans le sens où elle permettait de « démarginaliser » l'édition en langue bretonne, et qu'elle offrait à ceux qui apprenaient le breton la possibilité de lire dans cette langue. Je ne m'attendais évidemment pas au déferlement politico-médiatique, qui s'est manifesté à partir du mois de février !

Maintenant que la fièvre est retombée, j'essaie d'analyser ce phénomène, et je l'interprète comme une affaire provinciale, teintée d'américanisme. Provinciale, dans le sens où dans ce pays où tout le monde se connaît et s'épie, mon petit écrit, dans lequel je fais référence à des lieux, des événements et des personnages, proches de la réalité, a suscité l'indignation d'une cohorte de bien-pensants. Ces derniers ont alors emprunté le mode du scandale, de l'anathème, et porté l'affaire devant la justice (à « l'américaine ») pour me dénigrer personnellement, encouragés par quelques journalistes en mal de surenchère. Évidemment, le fait que je sois élue, autonomiste, et un peu atypique, a fortement contribué à ce déchaînement, qui a connu son point d'orgue au conseil régional, lors de la session budgétaire, le 26 février. Les élus de l'UMP, et particulièrement Dominique De Legge (le très « méchant » président du groupe de droite), se sont emparés de l'affaire avec beaucoup d'agressivité. Peut-être escomptaient-ils faire d'une pierre deux coups : me discréditer et, pourquoi pas, m'amener à démissionner ?

Last but not least, quelques censeurs et autres orthodoxes de la bretonnitude traditionnelle, n'ont pas manqué de faire connaître leur très négatif point de vue, fustigeant à la fois mon « niveau de langue » et le contenu du roman (Bien qu'il ait été nominé pour les « *prizioù* » à FR3). Je ne nommerai pas ces pourfendeurs intraitables, parmi lesquels figure un spécialiste (inépuisable) du genre, aux commandes de plusieurs manettes médiatiques et « flingueur » de tout ce qui bouge en la matière, mais je retiens de l'expérience qu'elle a fait sortir du bois tous ceux qui hurlent avec les loups... Et en profitent pour régler leurs comptes personnels.

Fort heureusement, j'ai reçu beaucoup de soutiens. D'abord de la part de l'UDB, qui m'a manifesté son appui (que les médias n'ont pas répercuté) après les attaques de l'UMP au conseil régional. Cela m'a énormément remonté le moral. Et puis beaucoup de gens m'ont aussi soutenus, bien au-delà du mouvement breton. Comment ne pas citer ce témoignage de mon confrère Jean Kergrist : *« Étant moi-même, sociétaire de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) et de la Société des gens de Lettres depuis plus de quarante ans, j'atteste que sur mes 15 ouvrages publiés à ce jour, 14 sont des fictions. Ces ouvrages de fiction (contes, nouvelles, romans, ouvrages dramatiques) s'inspirent tous de la réalité, les personnages de fiction ne prenant figure qu'à partir du vécu personnel de l'auteur... A l'exception peut-être de la science-fiction (mais cela reste à vérifier). Caricature, amalgame de plusieurs personnages en un seul, effet grossissant, compression de notions de temps et de lieu, sont des procédés constants de la fiction. Vouloir les réduire à une description réaliste ou les juger à l'aune d'un vécu local, c'est nier toute possibilité d'œuvre littéraire et au final, ne rien comprendre à l'histoire de la littérature. »*

Le PB : Assurément, la leçon est belle. Mais cependant cette querelle ne t'a-t-elle pas affaiblie dans l'exercice de ton mandat de présidente du groupe autonomiste au conseil régional ?

NLG : En fait, les gens ont été choqués par cette campagne de dénigrement et par son but non avoué qui visait avant tout à me faire perdre mon mandat. Enfin je bénéficie du meilleur avocat qui soit pour ce genre d'affaire, M[e] Yann Choucq, et je lui fais confiance pour démonter un dossier qui se résume, selon moi, à cette formule : «Beaucoup de bruit pour rien». Au final, je ressors de cette épreuve plus forte dans ma tête et dans mes convictions.

J'estime que nous avons beaucoup de travail à mener pour la Bretagne, à l'UDB et au conseil régional. Je veux y donner le meilleur de moi même.

Propos recueillis par
Ronan Leprohon


Toi, MA POULE, TU VAS PASSER AU "MAILLON FAIBLE"!!
NONO

L'ALE, c'est quoi ?

L'ALE est un parti politique européen rassemblant des partis de nature nationale, régionale et autonomiste de l'Union européenne. Les partis politiques membres de l'ALE souscrivent au droit à l'autodétermination des peuples et adhèrent aux principes de démocratie parlementaire et des droits humains.

L'objectif principal de l'ALE est d'encadrer le nationalisme et le régionalisme démocratique dans une structure politique permettant le développement d'initiatives concrètes au niveau européen et de faciliter la participation dans la politique européenne de partis qui, par leur propre dimension ou par la dimension du territoire qu'ils représentent, s'en verraient inéluctablement exclus.

L'ALE est en faveur de la solidarité avec les peuples, les langues et les cultures. La défense et promotion de la diversité des langues et des cultures au sein de l'UE constituent la base pour la construction d'une Europe démocratique et unie. L'ALE dispose de plus de 200 représentants élus aux niveaux européen, national et régional. L'ensemble de ces représentants parle 24 langues différentes.

L'Alliance libre européenne s'est constituée en 1981 comme une association de coopération réunissant des partis politiques qui se distinguent des schémas de pensée politiques traditionnels dans la mesure où ils mettent au premier plan un régionalisme intégral. Déjà dans sa déclaration de Bruxelles de 1981, l'ALE affirme que « la manière appropriée d'accéder, de façon humaine, à la dimension européenne est de construire l'Europe sur la base des peuples et des régions ». L'Europe doit être basée sur des communautés de peuples, et non une Europe construite sur un modèle centralisé et unitaire.

Rappel historique

En 1994, l'ALE s'est officiellement constituée en une fédération de partis conformément aux dispositions de l'article 138 A du traité de l'Union européenne. En 2004 à Barcelone le 26 mars, l'ALE a été re-fondée comme parti politique européen, selon la nouvelle réglementation européenne (EC 2004/2003 - Décision du Conseil européen et du Parlement européen du 4/11/2003). Le 13 octobre 2004, l'ALE a été officiellement reconnue comme parti politique européen.

L'ALE qui tient son assemblée générale en Bretagne à Rennes, le 27 mai prochain, va célébrer son 25e anniversaire en 2006. Une séance solennelle aura lieu pendant l'assemblée générale qui se déroulera, exceptionnellement, dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles.

Objectifs

L'ALE prône une union européenne de peuples libres et solidaires entre eux fondée selon le principe de subsidiarité. Elle oeuvre en faveur de :

– la protection de droits humains ;

– la défense de l'environnement et d'un développement soutenable ;

– la construction d'une société juste et plus solidaire avec des politiques qui favorisent le progrès, la cohésion sociale et l'égalité des chances ;

– la réorientation d'une Europe trop marquée par une conception nettement économiste, qui a tendance à ériger le libéralisme, la concurrence et le centralisme en principes absolus ;

– l'action politique exclusivement basée sur la démocratie, et donc non-violente ;

– l'abolition de l'énergie nucléaire et le développement des sources d'énergie alternative ;

– la participation des régions dotées constitutionnellement de compétences propres aux réunions du Conseil des ministres pour les matières qui relèvent de leur compétence, pour faciliter la reconnaissance des nations et régions historiques ;

– l'accès direct des régions et nations historiques à la Cour de Justice européenne.

– la réforme démocratique des institutions européennes et le renforcement du rôle du Comité des régions.

– la défense et la sauvegarde de la diversité linguistique et culturelle de l'UE.

Alliance libre européenne

L'ALE se réunit à Rennes

Du 26 au 28 mai, l'UDB accueille avec fierté, l'assemblée générale de l'ALE (Alliance libre européenne), dans l'hémicycle du conseil régional de Bretagne. Pour la première fois en Bretagne, seront réunis les 31 partis politiques, (dont l'UDB) que fédère aujourd'hui l'ALE.

Le jeudi matin se tiendra l'AG de la branche « jeunes » de l'ALE. Le jeudi après-midi et toute la journée du vendredi les représentants des partis de l'ALE échangeront sur les enjeux européens, le contexte politique actuel, la mondialisation.

Il s'agira aussi pour l'ALE de définir un programme d'actions pour les prochains mois et de préciser sa stratégie politique au regard notamment des évolutions institutionnelles en Europe.

Le samedi, nous ferons découvrir à nos invités quelques aspects de la Bretagne en visitant les pays de Fougères et de Saint-Malo. Nous en profiterons pour aborder des thèmes comme le développement agricole durable, le tourisme et l'aménagement du littoral.

Le vendredi 27 mai, à partir de 18 h 00, un débat ouvert au public est proposé sur le thème :

Les régions et l'Europe, vers une véritable Europe des régions

Avec les intervenants suivants :

– Nelly Maes, présidente de l'ALE

– Jean-Yves Le Drian, député, président du Conseil régional de Bretagne et membre du Comité des régions de l'Union européenne (PS)

– Christian Guyonvarc'h, vice-président du Conseil régional de Bretagne, en charge des affaires européennes et internationales (membre de l'UDB)

– Michel Balbot, président du groupe Les Verts au conseil régional de Bretagne

– Bernat Joan i Mari (Catalogne), eurodéputé de l'ALE

– Jean Ollivro, universitaire et géographe, président de l'association « Bretagne prospective ».

Robert Pédron

Pour tout contact, mail :
r.pedron@udb-ga-crb.org

Cette communication fait l'objet d'un soutien financier du Parlement européen. Cette communication n'engage que son auteur/ALE asbl. Le Parlement européen n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication.)

À langues déliées

Vingt. C'est le nombre de langues officielles du Parlement européen, qui se présente souvent comme une « Babel réussie ». Vingt cabines d'interprétation, ça peut paraître beaucoup au regard d'autres institutions internationales qui n'en ont que six comme à l'ONU, ou deux comme au Conseil de l'Europe. Mais c'est peu par rapport à la réalité linguistique d'un continent qui se prétend à la pointe de la défense de la diversité. Sans compter que, comme le souligne Jordi Vera, Secrétaire général du Bloc Catala [1], le choix de ces vingt langues privilégiées est discutable : « ce sont des langues d'Etat imposées par les gouvernements, elle favorisent par exemple les 400 000 locuteurs maltais, en niant l'existence de neuf millions de locuteurs catalans».

Jusqu'alors purement banni de l'hémicycle – le micro de l'orateur était automatiquement coupé – l'emploi de langues dites « minoritaires » (!) a donné lieu à de savoureux incidents de séance plénière : ainsi, en septembre 2004, persuadé que le député ALE des Baléares, Bernat Joan i Mari[2], allait « passer en force » et s'exprimer dans son catalan natal, le présidence de séance lui a coupé la parole en entendant que Bernat ne s'exprimait pas en espagnol. Hilarité générale dans l'hémicycle – et excuses confuses de la présidence – quand Bernat a fait remarquer qu'il venait de s'exprimer de façon « licite »...en parfait allemand !

Mais en octobre dernier, grâce à une décision défendue par Gérard Onesta au Bureau du Parlement, une petite révolution a cependant eu lieu : les langues non officielles sont désormais « tolérées ». Un député peut ainsi s'exprimer dans le langage de son choix, mais sera prévenu par le Président de séance que ses paroles ne seront ni interprétées, ni reproduites au compte-rendu, même pas sous forme d'un texte traduit en langue officielle qu'aurait fourni le député. Pour être toutefois compris par ses collègues et voir ses propos repris, l'astuce, pour le député frondeur, consiste à diviser son temps de parole imparti en deux, et de traduire aussitôt oralement lui-même, dans une langue officielle, ses propres mots. C'est ainsi que pour la première fois en novembre, le gallois a longuement résonné dans l'hémicycle, par la voix de la députée ALE Jill Evans[3].

Devançant les futurs moyens de diffusion de ces compte rendus – qui vont bientôt être disponibles non plus sur papier, mais sur DVD, et un jour «on line» sur Internet – Gérard Onesta a fait acter par le Bureau que les pistes de son des langues «non officielles» ne seront pas effacées. Bientôt donc, des millions de citoyens européens pourront voir et entendre la Loi européenne directement élaborée au travers de leur propre culture...

Pour Jordi Vera, ces avancées sont bonnes à prendre, mais il fait remarquer « qu'elles n'ont pas l'ambition de la proposition du premier Ministre espagnol – qui vient de demander au Conseil que le basque, le galicien et le catalan accèdent au rang de langues officielles de l'Union – son homologue irlandais faisant la même démarche pour le gaélique ».

(Article paru dans « Carré d'Europe » le journal de Gérard Onesta, *député européen des Verts français, vice-président du Parlement européen).*

(1) Bloc català : une des deux composantes catalanes de Régions & Peuples solidaires, dont l'UDB est membre. Le Bloc català est implanté en Catalogne du nord.

(2) Bernat Joan i Mari : député européen d'Esquerra republicana de Catalunya (ERC), parti catalan membre de l'Alliance libre européenne (ALE) un des huit partis politiques européens officiels, où l'UDB représente la Bretagne.

(3) Jill Evans : députée européenne du Plaid Cymru, parti gallois membre de l'ALE.

Ce 8 mai 1945, tandis qu'un peu partout dans le monde les peuples fêtent la fin du nazisme, à Sétif, dans l'est algérien, un drame se prépare. Ceux qu'on appelait encore les « indigènes » s'apprêtent, à l'appel du mouvement nationaliste, à manifester pour à la fois célébrer la victoire de la démocratie sur le totalitarisme et réclamer le respect de leur dignité. La revendication apparaît d'autant plus légitime que le sang de nombre d'entre eux a été versé dans les combats qui ont eu lieu en Italie, en Corse ou en Provence pour la libération du pays et que des promesses de changements avaient été faites. Promesses que le général de Gaulle, une fois arrivé au pouvoir, ne pourra pas satisfaire. Pour solde de tout compte, il ne proposera en effet que l'octroi du droit de vote à quelques dizaines de milliers d'Algériens (ordonnance du 7 mars 1944), laissant plus de 7 millions d'autres dans un statut de non-citoyens. Les nationalistes ne réclamaient pourtant dans un premier temps qu'une Constitution assurant l'égalité entre tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, et l'accès des populations arabes à la citoyenneté française puis au gouvernement de l'Algérie ; cette première étape devant déboucher plus tard sur l'autonomie, une réforme agraire et la reconnaissance de la langue arabe au côté du français.

Une telle évolution était inconcevable pour le nouveau pouvoir jacobin. Dans la continuité des régimes précédents, il se devait défendre et de poursuivre l'œuvre coloniale en maintenant en particulier, pour de bas intérêts économiques et géopolitiques, le système d'apartheid mis en place sous

L'autre 8 mai 1945

Le vrai visage du colonialisme français

la 3e République ; un système qui faisait qu'à la veille de la guerre seul un jeune Algérien sur dix allait à l'école et que plus de 90 % de la population se trouvait exclue, sur le seul critère de l'appartenance raciale ou religieuse, de tout droit civique et civil fondamental !

Des cadavres partout

Ce 8 mai 1945, donc, à côté des drapeaux alliés apparaissent rapidement des slogans indépendantistes et des symboles algériens. C'en est trop pour l'Etat français jacobin. La police reçoit l'ordre de les faire disparaître. La riposte, violente, fait des victimes. Les Algériens qui fuient sous les coups de feu agressent à leur tour les Européens qu'ils rencontrent. La répression, conduite par l'armée et par des colons organisés en « escadrons de la mort », s'abat pendant plusieurs semaines sur ce qu'on appelait alors le Constantinois. Elle sera terrible : exécutions sommaires, massacres de civils, bombardements et destructions de villages par des navires de guerre, des blindés ou l'aviation. Des familles entières sont jetées du haut de précipices. « On voyait des cadavres partout, dans toutes les rues. La répression était aveugle ; c'était un grand massacre » devait raconter l'écrivain Kateb Yacine, alors âgé de seize ans.

Le tragique bilan humain reste encore aujourd'hui difficile à établir. L'historien Mohamed Harbi, citant des sources militaires, parlera de 6 000 à 8 000 tués. La commission Tubert, installée par l'Assemblée nationale quelques mois après les faits, en dénombrera 15 000. Ils seront 40 000 pour le consul général américain à Alger tandis que les oulemas avanceront le chiffre de 80 000 morts. En semant la terreur, il s'agissait pour le pouvoir d'étouffer toute velléité de contestation, de briser une éventuelle volonté d'émancipation afin d'assurer la survie du système. Il fallait mater les « indigènes » , frapper dur et fort pour dissuader toute nouvelle tentative de révolte. Le général qui dirigeait la répression l'avait d'ailleurs indiqué à ses supérieurs : « Je vous ai donné la paix pour dix ans » . Mais c'était là une



D.R

L'ambassadeur de France en déplacement en février dernier dans le Constantinois déclare devant la plaque commémorative des massacres : " Ce fut une tragédie inexcusable ". C'est bien, mais c'est un peu court comme reconnaissance officielle...

vision à court terme. La sauvagerie dont au cours de ces semaines avait fait preuve la France devait en effet marquer un tournant dans l'histoire de la lutte nationaliste algérienne. Le fossé déjà immense qui existait entre populations musulmanes et européennes est apparu après cet évènement comme impossible à combler. « Nous voilà dressés les uns contre les autres, voués à nous faire le plus de mal possible, inexpiablement » constatait Albert Camus. En faisant massacrer sans pitié et en toute impunité des milliers d'hommes et de femmes dont le seul tort était de revendiquer plus de liberté et d'égalité, le gouvernement français avait choisi la politique du bain de sang pour préserver son Empire. Le colonialisme avait montré son vrai visage. Pour de nombreux militants nationalistes le temps du dialogue était désormais révolu. Seul l'engagement dans la lutte armée pouvait porter des fruits.

Le drame était d'autant plus odieux qu'il se déroulait, triste rapprochement, le jour même de la victoire du camp de la tolérance sur celui du racisme, sous l'autorité d'un gouvernement issu de la Résistance à l'occupant, dirigé par son chef et avec le concours de ministres venus de mouvements ayant combattu l'oppression. Le Parti communiste français, par exemple, n'hésita pas à déclarer en parlant des responsables nationalistes algériens qu'il faut « châtier impitoyablement les organisateurs des troubles » , ces « provocateurs » ayant « sciemment essayé de tromper les masses musulmanes » . « Bien sûr, on ne peut dresser un parallèle entre le colonialisme et le nazisme, mais la contradiction n'en est que renforcée entre une France qui fête la victoire de nations démocratiques sur un Etat génocidaire et son maintien, par des moyens militaires, de la soumission d'une population asservie depuis plus d'un siècle qui ne réclamait alors, certes de façon violente, que des réformes ne remettant pas en cause la domination coloniale » écrivaient, en juin 2001, les historiens Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire, dans *Le Monde diplomatique*.

Soixante ans après il serait plus que temps que la France reconnaisse ce crime contre l'humanité.

Patrick D. Morvan


D.R.

Gwynfor EVANS, *Un ami de la Bretagne*

C'est avec une profonde tristesse que l'Union démocratique bretonne (UDB) a appris le décès, jeudi 21 avril, de Gwynfor Evans, ancien parlementaire gallois à Westminster et ancien président du Plaid Cymru (Parti gallois), partenaire de l'UDB au plan européen dans le cadre du Parti démocratique des peuples d'Europe – Alliance libre européenne (ALE)

Gwynfor Evans était né en 1912. Dès l'âge de vingt ans il occupa des responsabilités au sein du parti gallois Plaid Cymru, fondé en 1925. En 1966 il devint son tout premier représentant à Westminster, ce qui constitua un événement politique majeur au Royaume Uni tout autant qu'au Pays de Galles. Son élection sortit le Plaid Cymru de la marginalité pour l'ancrer définitivement dans la vie politique galloise en élargissant son aire de rayonnement au-delà de la zone traditionnellement galloisante. En 1974 le Plaid Cymru gagna trois sièges à Westminster sous la présidence de Gwynfor Evans.

Gwynfor Evans restera comme la figure charismatique du combat pour la reconnaissance officielle de la langue galloise, notamment à travers la création d'une chaîne de télévision. Ce combat-là le conduisit à tenir tête à la " Dame de fer " Margareth Thatcher et, en 1982, à menacer d'entamer une grève de la faim illimitée. Il annonça cette décision peu de temps après la mort de Bobby Sands et de ses neuf compagnons irlandais au terme d'une grève de la faim que Thatcher avait laissé s'achever sur un dénouement fatal.

Gwynfor Evans remporta finalement cette bataille et, grâce à sa détermination, la chaîne de télévision S4C est devenue un des grands motifs de fierté du peuple gallois. Les productions de S4C, notamment les dessins animés originaux, sont exportées vers plus de soixante pays.

Gwynfor Evans fut aussi un des principaux acteurs du mouvement qui permit la création, en l'an 2000, d'une Assemblée nationale et d'un gouvernement autonomes au Pays de Galles. Le Plaid Cymru est la seconde force politique au sein de cette assemblée dont il assume la présidence.

Les hommages que ses adversaires politiques lui ont rendus depuis jeudi témoignent du rôle irremplaçable que Gwynfor Evans a occupé dans l'histoire du Pays de Galles au XX[e] siècle. En particulier l'hommage de Nick Bourne, le leader des conservateurs gallois: " Le Pays de Galles a perdu une de ses principales figures des temps modernes. Gwynfor Evans était un personnage hautement respecté qui a apporté une contribution majeure à la vie politique galloise. Sa contribution à la présence de la langue galloise à la télévision fut essentielle ". Hommage à un adversaire longtemps combattu mais auquel on reconnaît la légitimité de son engagement.

L'UDB se souviendra aussi d'un homme qui était très au fait de la Bretagne, au point qu'il encouragea deux de ses filles à étudier le breton à Rennes, et qui contribua activement à l'entrée de notre parti au sein de l'ALE en 1986. Merci Gwynfor et que le Dragon rouge de ton drapeau te protège pendant le Voyage.

Nicole Logeais


D.R.

Kenavo, Anne-Maryse !

Anne-Maryse Nouqueret a quitté ce monde le 15 avril, après avoir lutté pendant des années avec courage contre le cancer. Elle a été accompagnée dans une cérémonie d'adieu, le 18 avril en l'église de Pouldavid, par de nombreux amis.

Elle était née en 1960 à Bordeaux. Très jeune, elle a encadré des groupes d'éclaireurs, avant de devenir présidente d'une MJC. Arrivée à Douarnenez en 1984, elle est embauchée à la MJC, s'occupant de l'animation en direction des jeunes. En 1996, elle prend en main l'animation du Centre de quartier de Pouldavid, à Douarnenez. Devenue mère, elle s'investit dans la crèche parentale *C'hoari coucou.* Elle chante à *O.K. Chorale*, s'adonne aussi à la peinture.

Installée en Bretagne, la langue et de la culture bretonnes sont une révélation pour elle qui croyait que «c'était partout pareil». Elle apprend le breton et s'engage dans la création de classes bilingues à Pouldavid. Elle participe, à partir de 2002, à l'initiation au breton dans les écoles, assurée en Cornouaille par l'association *Mervent;* elle décrira cette expérience dans ce journal. Elle s'occupe aussi à l'animation d'été au Centre *An Oaled* à Tréglonou. Elle chante en breton avec ses copines de *Re 'zo re.* Plus récemment elle a participé à la création des *merenn vihan* en breton, qui réunissent, le dimanche une fois par mois à Pouldavid, bretonnants «de souche» et néo-bretonnants. Soucieuse aussi de défendre l'environnement, l'agriculture et la nourriture «bio», elle s'élevait contre les manipulations ou le non-respect du milieu naturel, refusant le conformisme ambiant.

En 2001, après son élection comme conseillère municipale à Douarnenez sur une liste d'union de la gauche, elle adhère à l'U.D.B. dont elle approuve les buts et la pratique. Elle s'y sentait bien et se faisait un devoir de participer à ses activités. Désignée comme conseillère déléguée au quartier de Pouldavid, elle y fit un travail important reconnu par tous. A la mairie, elle veille de près à la présence du breton dans la vie municipale. Elle était concernée aussi par les luttes d'autres peuples et, en 2003, elle participa, avec d'autres élues, à un voyage, rapporté dans ces colonnes, au Kurdistan turc.

Jusqu'au bout elle aura fait preuve d'un énorme dynamisme, d'humour et d'optimisme, même dans les moments difficiles et jusqu'à ses derniers instants. Elle a toujours respecté les autres et les autres la respectaient. Elle n'a pas agi par ambition, par recherche du pouvoir et des honneurs, mais dans un esprit de service en amenant les autres à tirer le meilleur d'eux-mêmes. Elle laisse deux filles auxquelles elle a appris à ne pas se laisser vaincre par l'adversité.

Adieu et merci, Anne-Maryse et que l'au-delà te soit éclatant et sans douleur !

Yves Jardin

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

L'évolution de l'Internet apporte en permanence des nouveautés technologiques, maquettes virtuelles, blogs et autres voitures à pédales...

Rennes virtuel

Le site Rennes citévisions est un projet expérimental de la ville de Rennes, qui propose une maquette interactive 3D de la ville.

On peut ainsi afficher la ville et s'y déplacer dans toutes les directions. l'inclinaison de l'image est également réglable. La vue d'ensemble est assez générale. Il est possible d'utiliser un zoom pour obtenir des vues de détail.

Le mode 2D ne montre que les toits, et le mode 3D affiche les façades des bâtiments au premier plan de l'image.

Pour utiliser cette maquette virtuelle, il faut installer le logiciel spécifique Shockwave, disponible gratuitement.

Comme un plan, le but de la maquette est de localiser des services et des adresses dans la ville.



www.citevisions.rennes.fr



rezore.blogspirit.com

Blog bilingue

Le « Blog » est un phénomène récent, par lequel les internautes hyperactifs diffusent un véritable journal, parfois quotidiennement mis à jour.

Dans ce média interactif, tout lecteur peut aussi déposer des remarques et commentaires. Les blogs fonctionnent sur des serveurs spécialisés qui proposent ces nouveaux outils de communication.

Rezore, le blog du journaliste Christian Le Meut, a la particularité d'être écrit à la fois en breton et en français. Le style de présentation est sobre et agréable à consulter.

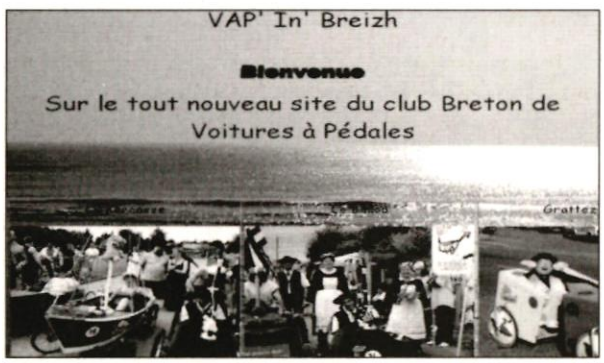
Voitures à pédales

Encore peu développés sur l'Internet, mais promis à un bel avenir, les clubs de voitures à pédales possèdent leur version bretonne avec ce site récemment ouvert.

Le contenu, encore en construction, se limite à quelques intéressantes photos techniques et un copieux calendrier de compétitions.

On pourra également consulter avec intérêt le site de la Fédération française des voitures à pédales (FFC-VAP) :

perso.wanadoo.fr/voitures-a-pedales



perso.wanadoo.fr/vapbreizh

✦ Le blé noir



Auteure de nombreux ouvrages culinaires réputés, Bleuzen de Pontavice publie, dans la collection « Les indispensables » de Coop Breizh, un petit guide du blé noir, bien présenté, richement illustré. Cette culture emblématique de la Bretagne vient de Chine, passe par l'Europe de Nord. Elle aurait atteint la Bretagne à la fin du XV[e] siècle. Noël du Fail en parle en 1550. On l'a appelé blé noir mais il ne porte pas d'épis et ce n'est pas une céréale, mais une polygonacée. On l'appelle parfois sarrasin, mais il n'existait pas autour de la Méditerranée au Moyen Age.

Après l'histoire, la culture, puis la cuisine, les recettes, avec des usages très diversifiés, de la galette aux blinis en passant par le *kig-ha-farz* et bien d'autres encore. Un petit livre très bien fait, avec une bibliographie, de nombreuses illustrations et une approche diversifiée.

J.J.M.

(Éditions Coop Breizh, 128 p., 11 €)

✦ Les mégalithes de l'arrondissement de Saint-Brieuc



Loïc Langouët présente au grand public l'ensemble des monuments mégalithiques de l'arrondissement de Saint-Brieuc. Cette plaquette fait suite à des publications sur l'Ille-et-Vilaine, l'arrondissement de Dinan, celui de Lannion et le Morbihan intérieur, généralement écrits par des membres de la section « Préhistoire et archéologie », de l'Institut culturel de Bretagne.

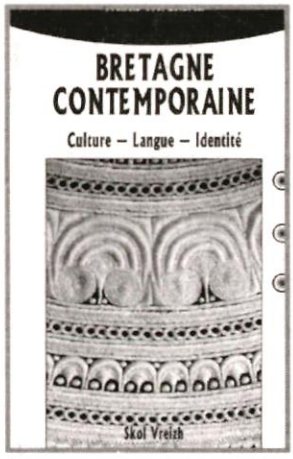
La moitié des communes de l'arrondissement sont concernées, 140 monuments ont été identifiés (soit 2,5 par commune). Beaucoup de ces monuments ont été détruits depuis la fin du XIX[e] siècle, période de l'inventaire précédent, soit 41 %.

L'ouvrage fournit des cartes, des dessins de monuments, et un inventaire par commune avec description et représentation des monuments à la même échelle, souvent accompagné de photos. La plaquette se termine par une bibliographie à jour.

J.J.M.

(Éditions ICB/Ceraa, 90 p., 16 €)

✦ Bretagne contemporaine



Une mise au point récente sur la culture, la langue, l'identité bretonnes, c'est ce que nous propose Francis Favereau, avec la réédition, avec beaucoup de mises à jour, d'un ouvrage paru en 1993. Il évite l'histoire, la géographie et la politique, qui ont fait l'objet de nombreux travaux.

Les rapports de la Bretagne au territoire, à la langue, aux institutions, à l'Emsav, à la religion sont bien présentes. Par rapport à l'édition précédente, l'iconographie est beaucoup plus riche, la qualité technique est très améliorée. Une masse de documents importants se trouvent rendus accessibles avec la qualité de reproduction que permet le papier glacé. On dispose aussi d'une approche synthétique de l'Emsav au XX[e] siècle, avec un bon rappel des positions de l'État, qui expliquent en partie les choix malencontreux de certains.

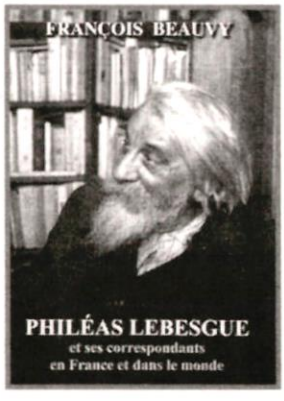
L'ensemble est nourri des articles les plus récents et les plus importants, dont les références précises figurent en note.

Un petit regret : qu'il n'y ait pas un index des nombreuses personnes, revues et organisations citées dans le texte. Cet excellent cours sur la civilisation bretonne contemporaine est également disponible en breton, ce qui doit être salué.

J.J.M.

(Éditions Skol Vreizh, 216 p., grand format, 22 €)

✦ Philéas Lebesque et ses correspondants en France et dans le monde



Philéas Lebesque, enfant du pays de Bray picard, où il a passé toute sa vie (1869-1958) a souvent été surnommé *le poète paysan*, ce qui est beaucoup le réduire. En fait, polyglotte et voyageur, il était ouvert sur le monde. Par exemple il fut critique au « Mercure de France » pour les langues portugaise, norvégienne, néo-grecque et yougoslaves. Il a été aussi très intéressé par la Bretagne, connaissant lui-même le breton, appris avec une jeune employée de ses parents cultivateurs !

François Beauvy, président de la Société des amis de Philéas Lebesque, d'origine picarde et bretonne, a soutenu en 2003 une thèse sur l'écrivain et ses correspondants. Ce travail vient d'être publié.

Il intéressera tous ceux qui sont curieux de la Bretagne et du breton à la fin du 19[e] et d'une bonne moitié du 20[e] siècles. Il sera aussi bien précieux pour les chercheurs : la liste des correspondants bretons de Philéas Lebesque est longue. Citons par exemple, parmi les principaux, Yves Berthou, Taldir Jaffrennou, Berthou-Kerwezhiou ou Kerlann.

Glaoda Millour

(Editions Awen, 332 hameau de Rieux – 60000 Tillé ; 674 p., 40 € port inclus)

✦ Je ne suis pas un monstre

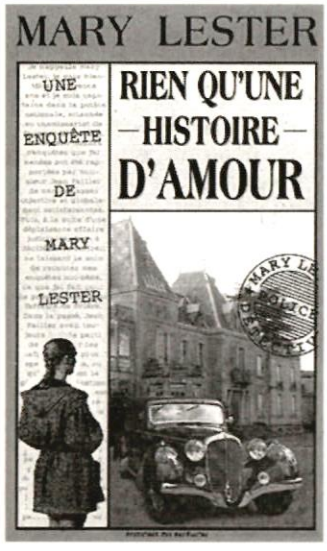


Gérard Le Gouic n'a pas seulement publié de nombreux recueils de poèmes. Il affectionne aussi la prose, comme il le montre dans ce récent recueil de nouvelles. Il porte très haut ce genre littéraire souvent sous-estimé ! Celle qui donne son titre à l'ouvrage – une histoire de deuil et d'assurances – concentre les qualités de l'auteur finistérien : concision et élégance de l'expression, dérision, sobriété, férocité, des qualités qui ne sont pas contradictoires. Il combine aussi réalité vécue et imagination à un point où le lecteur ne peut plus faire la part des choses. Les cinq autres nouvelles, qu'il s'agisse de l'histoire d'amour ou du film mental d'un marathonien victorieux, sont très réussies et intriguent.

J.J.M.

(Éditions La Part Commune, 126 p., 13 €)

✦ Rien qu'une histoire d'amour

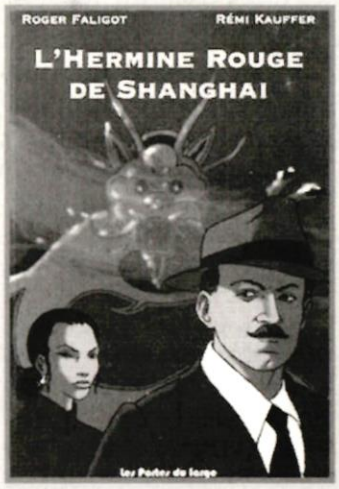


Le polar BZH est devenu un genre dynamique et incontournable. En témoigne le succès de la série « Marie Lester », avec plus de 150 000 exemplaires vendus chaque année et 26 titres. Cette fois, Jean Failler laisse la plume à son héroïne Mary, qui raconte elle-même son enquête. Pour élucider un meurtre, elle doit éclaircir une histoire d'amour survenue un demi-siècle avant ; c'est toujours aussi vivant et accessible, bien ancré dans les réalités bretonnes.

J.J.M.

(Éditions du Palémon, 344 p., 8 €)

✦ L'Hermine rouge de Shangaï



En 1991, Roger Faligot et Rémi Kauffer faisaient paraître un livre remarqué, dont le PB s'était fait l'écho : « As-tu vu Cremet ? » . Il retraçait le destin de Jean Cremet, militant révolutionnaire, né en 1892 à La Montagne dans l'actuelle Loire-Atlantique, mort en 1973 à Bruxelles. Ce livre étant épuisé, les auteurs se sont remis au travail, bénéficiant cette fois de l'ouverture des archives du Kremlin, et de nouveaux témoignages éclairant le parcours étonnant de l'enfant du pays nantais, devenu secrétaire général adjoint du Parti communiste français, à la tête d'un vaste réseau d'espionnage au profit de l'URSS. On le retrouve à Moscou où il connaît Trotsky et Staline, à Hong-Kong, Macao et Shanghai où il côtoie Hô Chi Minh, Mao Zedong et Deng Xiaoping. Il est évoqué par son ami Malraux dans « La condition humaine ». En désaccord avec Staline, il disparaît en Asie dans les années 30. On le croît mort : il n'en est rien. On le retrouve au côté des Républicains durant la guerre d'Espagne. Il se réfugie en Belgique, dirige un réseau de la Résistance dans le Nord de la France, retourne en Catalogne quelques années avant la mort de Franco, toujours sous des identités d'emprunt.

Cette histoire extraordinaire est établie par vingt ans d'enquêtes méthodiques, avec leurs impasses et leurs découvertes, menées par les deux auteurs journalistes qui ne nous cachent rien de leurs investigations, ce qui n'est pas le moindre charme du livre. Mené tambour battant, ce texte est à la fois un roman extraordinaire parce que vrai, une tranche d'histoire du monde et le récit d'une enquête. Ce récit haletant, avec parfois de réels bonheurs d'écriture (le combat des pies et des corbeaux à Pouldergat !) combine ces trois genres littéraires. Pour traquer la vérité, les auteurs ont dû forcer la chance, notamment pour retrouver d'anciennes compagnes du révolutionnaire breton et sa fille, quittée en 1925, mais avec qui il resta longtemps en correspondance. La plupart des témoins directs sont aujourd'hui décédés et les personnages cités sont si nombreux que le livre aurait pu s'enrichir d'un index.

On découvre au fil des pages et des rencontres la face inconnue du militant révolutionnaire, bien oublié des histoires officielles ; on se réjouit de sa bretonnité très affirmée et nourrie par des retours discrets au pays. Des extraits de lettres de Jean Cremet (pages 388 et 389) montrent comment dans la région nantaise, on ressent une appartenance bretonne indiscutable et alors indiscutée. Et comment ce révolutionnaire critique intègre la culture bretonne, y compris dans ses aspects religieux.

Progressivement les zones d'ombres se sont largement éclairées. Le destin fabuleux de Jean Cremet devient intelligible, car l'enquête des auteurs a abouti pour l'essentiel. Et cela donne un grand livre passionnant, mis à notre disposition par un éditeur breton.

Jean-Jacques Monnier et Ronan Leprohon

(Editions Les Portes du Large, 448 p., 24 €)

Musiques de Celtie

THE CHIEFTAINS - *Live from Dublin, A Tribute to Derek Bell* (RCA Victor 82876 67137 2)



Un an après *Further Down The Old Plank Road* qui les voyait plonger au plus profond du Tennessee et de la musique country, les Chieftains sont de retour avec un superbe album ***Live from Dublin***.

Enregistré en public au cours du printemps et de l'été 2004 dans deux des plus prestigieuses salles d'Irlande, ***Live from Dublin*** propose 15 de leurs meilleurs titres, un vibrant hommage à leur compagnon Derek Bell, subitement disparu à l'automne 2002.

Musicien accompli de formation classique qui excellait autant à la harpe qu'aux claviers, Derek avait intégré les Chieftains en 1972 et durant trente ans il avait été le boute-en-train un peu original du plus fameux groupe irlandais de tous les temps.

Pour rendre hommage à ce grand/petit homme, de nombreux musiciens avaient tenu à être présents, que ce soit les Irlandais Michael Tubridy, lui-même ancien membre du groupe, Ronnie Drew ou le chœur Anúna, l'Américain Jeff White ou le Galicien Carlos Núñez, ce dernier souvent considéré comme le septième Chieftains.

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 90206 - 22402 LAMBALLE CEDEX

Cet album est également une parfaite démonstration de la capacité du groupe à appréhender la musique dans sa diversité et sa globalité. Une approche qui, de la tradition irlandaise, s'en va explorer avec succès les très nombreux styles musicaux de par le monde.

Évidemment le son *live* et les commentaires malicieux de Paddy Moloney ne font qu'ajouter à l'excellence de ce brillant album.

KARAN CASEY - *Chasing the Sun* (Shanachie 78063 - Distribution Keltia

Karan Casey est actuellement l'une des plus belles voix d'Irlande, capable d'exprimer tout à la fois la grâce et la légèreté de même que le tragique de la vie.

Après avoir fait partie quelques années de Solas dont je vous ai entretenus le mois dernier, elle a choisi de voler de ses propres ailes pour notre plus grand plaisir.



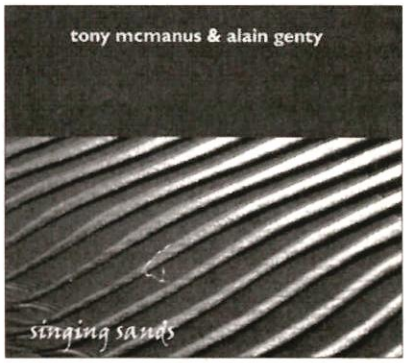
Déjà quatre albums à son actif depuis 99, puisque le dernier, ***Chasing the Sun,*** arrive tout chaud dans les bacs en ce début mai. Depuis quelque temps, Karan souhaitait enregistrer un album à l'image de ses concerts. C'est aujourd'hui chose faite avec un resserrement autour du groupe qui l'accompagne sur scène : Niall Vallely au concertina, Robbie Overson à la guitare et Paul Meehan, bouzouki et guitare, auxquels s'adjoint Ewen Vernal à la basse.

Assurément, ***Chasing the Sun*** nous révèle une artiste qui a atteint sa pleine maturité en nous proposant 13 titres dont une majorité de sa propre main. Elle a aussi fait appel au talent de Barry Kerr, jeune compositeur nord-irlandais pour trois chansons. Enfin, deux traditionnels seulement, dont *Lady Mary Anne* de R. Burns dans laquelle on reconnaîtra une nouvelle version de *Daily Growing* chantée il y a quelques années par Altan et A. Stivell.

Un album d'une délicate beauté pour découvrir une jeune chanteuse encore trop méconnue en Bretagne.

TONY McMANUS & ALAIN GENTY - *Singing Sands* (Greentrax CDTRAX 274 - Distribution Keltia)

Quatrième album enregistré par Tony McManus sous le label écossais Greentrax, ***Singing Sands*** est le premier CD du duo qu'il forme avec le bassiste Alain Genty depuis qu'un jour de 1996 ils se sont rencontrés à l'occasion d'un projet musical.



Déjà en 98 sur son second album *Pourquoi Québec ?*, T. McManus avait fait appel à des musiciens canadiens francophones ainsi qu'à A. Genty. Avec ce nouvel album une autre étape est franchie, puisque c'est à parts égales qu'ils apparaissent ici.

Le duo ainsi formé partage une passion pour la musique traditionnelle, qu'elle soit d'Écosse, du Cap-Breton, de Bretagne ou même des Balkans et ils distillent sur ***Singing Sands*** un répertoire qui fait la part belle à ces diverses contrées celtiques.

Voici deux virtuoses des instruments à cordes qui conjuguent leurs talents pour restituer au mieux la puissance et la diversité de sonorités insolites et audacieuses tout à la fois. Ainsi des *jigs* ou des *reels* du Cap-Breton y voisinent avec des airs irlandais, bretons ou balkaniques, voire d'origine norvégienne. On y retrouve même le stupéfiant *Petit Encrier* d'Alain Genty.

Une rencontre des plus fécondes pour un album à écouter quoi qu'il advienne.

Philippe Cousin

Selaouit

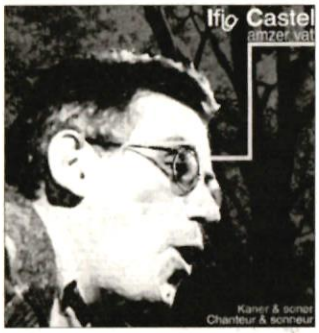
par Pierre Morvan

Cent

Trad Magazine ***fête son n° 100. Comme il a commencé, avec Alan Stivell en une… C'est dire si la Bretagne occupe une place importante dans ce bi-mensuel totalement dévoué " au monde des musiques & danses traditionnelles ", de France et d'ailleurs.***

Dans ce numéro, outre un entretien avec Stivell, un échange avec Gérard Delahaye, un article sur la veuze et toutes les rubriques habituelles (agenda, critiques, courrier), un intéressant débat sur l'avenir des musiques trad'. Des propos qui se croisent sans toujours se rencontrer… mais un refus commun de l'uniformité. Voilà pourquoi Trad Mag' existe et doit continuer d'exister (BP 27, 62350 Saint Venant)

Ifig CASTEL : " Amzer vat " (KSL, Coop Breizh, BD 101)



Comme à beaucoup d'autres, c'est sur le tard, au gré d'un exil parisien, que lui est venue la conscience de sa " bretonnité ". La " découverte ", pour reprendre le mot de Morvan Lebesque. Mais depuis, on peut dire qu'il a mis les bouchées doubles… Sonneur, chanteur, collecteur, enseignant, animateur de stages… Ifig Castel s'est imprégné de culture bretonne, celle de sa grand-mère, celle de sa compagne, Annaig Le Gorju, avec qui il chante régulièrement en fest-noz. Celle du Trégor aussi, où il s'est installé voici déjà un paquet d'années…

Plusieurs fois lauréat du Kan ar Bobl, et en 2000 encore avec sa belle ***Gwerz an Erika*** écrite au lendemain de la catastrophe du même nom, Ifig Castel a voulu graver cette multiplicité d'expériences sur un CD édité par le Centre culturel de Lannion, le premier d'une collection consacrée aux " gens du Trégor ".

Amzer vat lui permet donc d'aborder tous les registres dans lesquels il excelle, le kan ha diskan avec sa commère Annaig, la musique en couple – il joue indifféremment de la bombarde ou du biniou kozh, avec Patrick Galopin, Alain Salaün ou Patrice Guégou – ou la complainte, la gwerz… Ce qui nous permet quelques savoureuses découvertes comme cette ***Ened Rosporden*** suivie de ***L'homme à la tête de mort***, tragiques sous doute mais surtout révélatrices d'un humour macabre assez breton. Hommage vibrant à une tradition bien vivante.

Patrice ARNOULD - Violaine MAYOR - Joël HERROU : " Musique Celtique Ancienne " (Hent Telenn Breizh, Coop Breizh)



Puisé dans les compositions du célèbre harpiste irlandais O'Carolan (1670-1738), dans les manuscrits écossais pour luth (16e et 17e siècle) ou dans les ballades celtiques héritées de la tradition, le répertoire du trio de musique ancienne que forment Patrice Arnould, Joël Herrou et Violaine Mayor – déjà connue des lecteurs de " Selaouit " (1) – séduit par son originalité et la puissance évocatrice qui s'en dégage.

Magie de la musique, on se retrouve ainsi transporté à la cour de Marie Stuart d'Ecosse, ou, d'un château à l'autre, en Irlande, sur les pas de Turlough O'Carolan. La Bretagne, moins présente dans ce recueil, y figure cependant grâce à une composition de Patrice Arnould, ***Marche de la Vallée du Relec***, et aux ***Lauriers Blancs***, un traditionnel dont les premiers vers vous rappelleront sans doute quelque chose… *" Derrière chez moi il y a un étang… "*. Les instruments utilisés ici sont des reproductions d'instruments anciens : copie de la *Queen Mary Harp* ou de la *pandore*, version écossaise du luth. Un beau voyage à remonter le temps…

Filip MONTADE : " Musiques traditionnelles du pays de Dol de Bretagne " (Kerig Productions, KER KCD 183)



Si le Couesnon en sa folie mit le Mont en Normandie, Dol, quant à elle, est bien de Bretagne… Et pourtant, la tradition musicale du petit pays dolois, bien vivante, demeure souvent méconnue, bien moins popularisée que celles du Vannetais, de la région de Loudia ou du pays plinn par exemple… C'est pour réparer cette injustice que Filip Montade, Catalan installé en Bretagne, et l'association Les Dansous du Tertre ont édité ce CD, consacré à un terroir riche d'histoire et de culture.

Avant-deux du pays de Dol, ***Ronde balancée***, ***Ronde cassée*** ou ***Contreronde***… le disque fait une large place à la danse mais nous fait aussi découvrir un beau chant de labeur, ***Au bois, au bois, au bois***, et un cantique, ***Notre-Dame est assise***. Pas désagréable et utile.

LES BARAGOUINEURS : " De sang, de sueur et d'amour… " (Coop Breizh, BD0501)

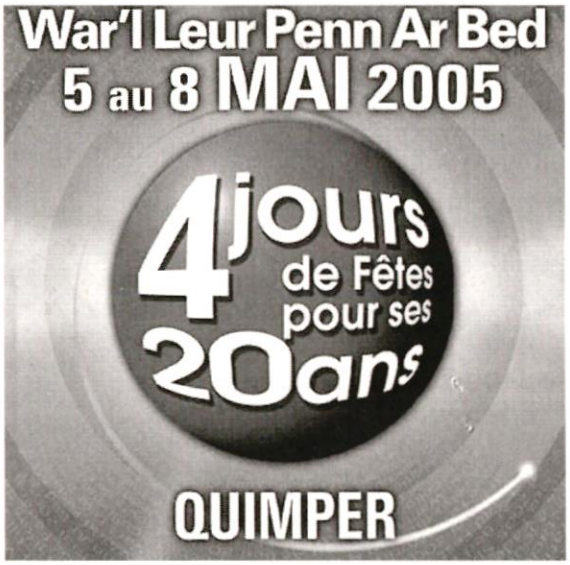


De sang, de sueur et d'amour… en paraphrasant ainsi Churchill, les Baragouineurs font preuve à n'en pas douter, pour ce second CD (2), d'une forte ambition. Le fest-noz-électro-pop de Claude Larmor et Gilles Évilaine prend alors une autre dimension. Histoires tragiques et ***Petits meurtres en famille***, histoires d'amour qui se terminent bien souvent dans les larmes et aussi – c'est un scoop ! – la *"véritable histoire du prisonnier de Nantes "* enfin dévoilée par une *" suite de Loudéac en quatre actes "*. Le programme est alléchant ! Et pour ce qui est de la sueur, c'est surtout celle des danseurs, qui devront s'attacher à suivre le rythme épuisant imposé par nos deux musiciens. Quand tradition et dérision s'entendent comme larrons en foire…

(1) PB 398, février 1997 et PB 465, octobre 2002

(2) PB 474-475, juillet-août 2003

Les 20 ans de War'l Leur



Au tout début mai, la fédération War'l Leur Penn-ar-Bed fête ses vingt ans en organisant un grand festival à Quimper, hors période estivale. Entre conférences (le vendredi 6 de 8 h 30 à 17 h, le samedi 7 de 8 h 30 à 12 h, à la MPT de Kerfeuteun), et parties festives, il n'y aura pas de quoi s'ennuyer.

Le vendredi 6 à 21 h, au Pavillon, les permanents Thierry Riou et Alan Pierre ont concocté une soirée pleine d'émotions où l'on trouvera danse, musiques, projections, etc., retraçant les vingt ans de War'l Leur.

Le samedi 7, les amateurs pourront enchaîner, toujours au Pavillon, le Fest-World (musique et danses du monde) de 15 h à 20 h, puis le fest-noz vraz à partir de 20 h, avec en particulier Skolvan, le Quintet Hamon et le Bagad Kemper. Et on dansera sur parquet, mar plij !

Enfin le dimanche à partir de 10 h, plus de mille danseurs en costumes enchaîneront une grande gavotte dans les rues du vieux Quimper. Du spectacle en perspective !

Renseignements et réservations à la Fédération War'l Leur Penn-ar-Bed, 02 98 64 68 37.

Langue bretonne

Une journée pour tout savoir sur le breton

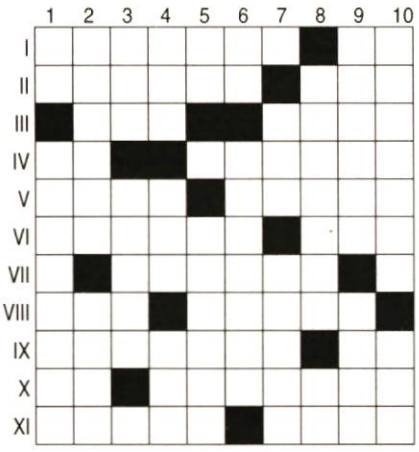
« Dazont ar yezh » organise pour la deuxième année **le 5 juin à CARHAIX** la « journée de la langue bretonne ». Cette journée veut être une vitrine de tout ce qui se fait en faveur de la langue bretonne et aussi être le rendez-vous de ceux qui se sentent concernés par l'avenir de cette langue. Tout au long de la journée de nombreuses associations accueilleront le public sur le **site de Kerampuilh.**

Bénévolat

Le centre culturel breton Abherve
15 rue François-Menez
à Saint-Brieuc (22)
RECHERCHE
un **bénévole**
désirant s'investir dans le développement de la culture bretonne sur le pays de Saint-Brieuc
Renseignements :
02 96 33 18 69 (après 19 h)
02 96 78 37 13 (avant 19 h)

Mots croisés n° 178

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Langue aussi menacée que le breton ; Son bassin est le double de celui de la Volga – II. Racontés ; Terroristes islamistes – III. Chahuté ; Atomes – IV. Cours d'eau ; Editées – V. Aussi vieux ; Obtenue en compétition – VI. Elles siègent aux côtés des élues UDB au conseil régional de Bretagne ; Habille – VII. Divorcé – VIII. Cap ; Sable – IX. Parfois donné par Alan Stivell ; Non dit – X. Groupe musical breton ; Coupures – XI. Jargon ; Releva.

VERTICALEMENT : 1. Le coupable idéal ; Sont alimentées par le 4 horizontal – 2. Cabane ; Saint-Pétersbourg est bâti sur son delta– 3. Osé ; Plan déclenché lors des marées noires en Bretagne – 4. Vieille colère ; Indien américain ; Pas ailleurs – 5. Règle ; Eblouir – 6. Le meilleur ; Danseuses sacrées – 7. Terroristes irlandais ; A nouveau parcourus – 8. Commune du littoral finistérien ; Dieu – 9. Prénom dans le désordre ; Commune du littoral morbihanais – 10. Chiens ; Grande puissance.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 177

Horizontalement : I. THEMATIQUE – II. EA (Etat algérien) ; TOUBIBS – III. RI ; OR ; OC – IV. REBATIR – V. ETE ; ETNA – VI. DOSE ; REV (Rêve) – VII. IDEM ; SPA – VIII. OPA (Offre publique d'achat) – IX. TR ; BALKANS – X. EUROPEENNE – XI. SANATORIUM.

Verticalement : 1. TERRORISTES – 2. HAIE ; RUA – 3. BEDEE ; RN (Route nationale) – 4. MTOATOM (Mot à mot) ; BOA – 5. AORTES ; RAPT – 6. TU ; ES ; LEO – 7. IBERE ; POKER – 8. QI ; TRAPANI – 9. UBO (Université de Bretagne occidentale) ; NE ; ANNU – 10. ESCLAVE ; SEM (Société d'économie mixte).

Festoù-noz

Le 4 mai
à RENNES (35)
à l'INSA, à 19 h (6 €)
Fest-noz du Festival Rock'n Solex 2005
avec David Pasquet, Sabatoo, etc.
Org. Festival & Afrika Breizh

●

Le 7 mai
à QUIMPER (29)
au Pavillon à 20 h (8 €)
Fest-noz sur plancher
avec Skolvan, Hamon-Martin, etc.
Org. War'l Leur Penn-ar-Bed

●

Le 14 mai
à COMBRIT (29)
à La Clarté
Fest-noz avec 5 bagadoù, etc.
Org. Bagad Kombrid

❍

à PORNIC (44)
Salle du canal à 20 h 30 (6 €)
Fest-noz de la Saint-Yves
avec Koskerien, les Berouettes, etc.
Org. Ville de Pornic et ADCT

❍

à ROSPORDEN (29)
au centre culturel
Fest-noz avec Penn Gollo, etc.

●

Le 21 mai
à BATZ (44)
Salle des fêtes à 21 h
Fest-noz avec l'École de musique de la Guerche-de-Bretagne
Org. Cercle celtique des paludiers

●



à LA MÉZIÈRE (35)
Fest-noz avec Pevar Den, Gaël et Simon

❍

à PONT-L'ABBÉ (29)
Fest-noz avec les Sonerien du

❍

à SAINT-NAZAIRE (44)
au parc des expositions, à 21 h
Fest-noz avec Emsaverien, An Lu Vihan, etc.
Org. Cercle celtique de Saint-Nazaire

Le 27 mai
à CORDEMAIS (44)
à l'Hippodrome, 20 h (4 €)
Fest-noz avec les Berouettes, etc.
Org. Association Gomboro Burkina

●

Le 28 mai
à CLISSON (44)
au Centre du Val de Moine, 21 h (6 €)
Fest-noz Gouel Erwan
avec Duo Bertrand, Rivoalen/Rivoalen, etc.
Org. Cercle celtique Olivier de Clisson

❍

à SAINT-JEAN-TROLIMON (29)
Salle polyvalente
Fest-noz avec Hélias/Breton, Le Lann/Tanguy, etc.

Stages de breton

Stumdi, l'organisme de formation en langue bretonne depuis 20 ans, vous propose un **stage de breton d'une semaine**

dans l'île d'OUESSANT (29)
du 23 au 27 mai
à LANDERNEAU (29)
du 6 au 10 juin

●

Tél. 02.98.21.39.94

Théâtre en breton



Le 17 mai
à NANTES (44)
Pour la Fest-Yves,
la compagnie Ar Vro Bagan jouera «Pezhioù-c'hoari nevez»
à 20 h 30 au centre socio-culturel de Bellevue
Tél. 02 51 84 16 07

●

Le 18 mai
à RENNES (35)
Pour la Fest-Yves,
la compagnie Ar Vro Bagan jouera «Pebezh noz vezh» de Sean O'Casey et «An intanvez yaouank» de Tchekov
à 20 h 30 à la Maison du Champ de Mars

Colloque

La mairie de Saint-Thégonnec et le CRBC organisent un colloque franco-québécois sur le thème
Quel avenir pour nos églises ?
Le samedi 21 mai 2005
en l'église restaurée de Saint-Thégonnec (29)
Début des travaux : 9 h (10 €)
Renseignements : 02.98.01.63.31

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)
● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton.

Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Questions
Réponses

Cette rubrique est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...

La rédaction du Peuple breton

Question 24

Le PB a répondu à la question touchant les places respectives du breton et du français en primaire dans les écoles Diwan. Merci. Mais en maternelle qu'en est-il ?

Réponse

En maternelle, à Diwan, les enseignants ne s'adressent aux élèves qu'en breton, ceux-ci étant libres de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue, les enfants venant des familles francophones acquièrent des compétences en breton en passant par les trois phases suivantes :

- D'abord, une phase de compréhension, rapidement atteinte par l'enfant. L'enseignant organise ses séquences de façon à répéter constamment les mêmes mots, les mêmes phrases, les thèmes choisis restant proches de la vie quotidienne des enfants. L'enseignant ne traduit pas en français ce qu'il dit en breton : il explique en montrant, en faisant... L'intervention des aides maternelles est très importante, par l'accès qu'elles donnent à la langue de la vie quotidienne (vêtements, sieste, repas).

- Puis une phase de communication en breton, entre l'élève et l'enseignant d'abord. La langue devient alors peu à peu outil d'enseignement.

- Enfin une phase de conceptualisation : la langue, non plus seulement outil de communication, devient un outil de conceptualisation dans les domaines scientifiques et littéraires. Selon les programmes officiels de l'Education nationale, l'enseignant met en place la découverte de la lecture ou des mathématiques, permettant aux élèves de manier en breton des concepts abstraits. Les élèves sont alors prêts à passer en primaire.

Question 25

Dans le n° de février du PB, vous avez présenté l'intéressant drapeau du peuple mapuche. Malheureusement le PB n'est pas (entièrement) en couleur. Pourriez-vous, pour les vexillographes, nous préciser les couleurs de cet emblème ?

Réponse

Assurément : Les bandes du haut et du bas sont noires avec des décors blancs. Au centre, les trois bandes horizontales sont, de haut en bas : bleu ciel, verte et rouge. L'insigne central circulaire est jaune avec des décors rouges.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Secrétaire de rédaction :
Jean-Claude Le Gouaille
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion.
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tel/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 2e trimestre 2005.

Jeu du mois de mai



Ce mois-ci, le jeu du PB propose dix CD **: cinq de Louise Ebrel & Ifig Flatres** et **cinq de Gérard Lomenec'h.** Vous pouvez éventuellement nous préciser votre préférence : dans la mesure du possible, nous essayerons de la satisfaire parmi nos gagnants tirés au sort.

Comme d'habitude, vous jouez sur papier libre avec vos nom, **prénom** (obligatoire) et adresse.

La date limite de réception de vos participations (une seule par personne) est fixée au 30 mai inclus. Une adresse unique à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans notre prochain numéro.

Résultats du jeu du PB d'avril

Tir groupé en Finistère ce mois-ci puisque sur six DVD de Kan Tri mis en jeu, quatre iront en Penn-Ar-Bed, chez Amandine, de Brest (29) ; Jean-Marc, d'Ouessant (29), Maryvonne, de Penmarc'h (29) et Christian, de Guilers (29). Les autres gagnants du tirage au sort sont Herminaël, de Saint-Trimoël (22) et Annette, de Bazouges-sous-Hede (35). Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Apprenez le breton

Editions
Embannadurioù

Skol Vreizh

La Manufacture
41 quai de Léon
kae Leon
29600 Morlaix
Montroulez

tél. 02 98 62 17 20
fax 02 98 62 02 38

Librairie en ligne

www.skolvreizh.com

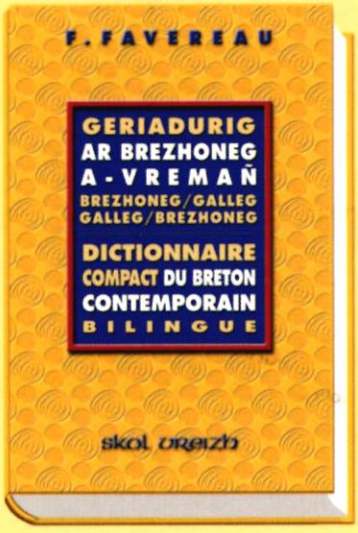
Deux outils indispensables :

une méthode



Prix public : 22 €
170 pages + CD audio

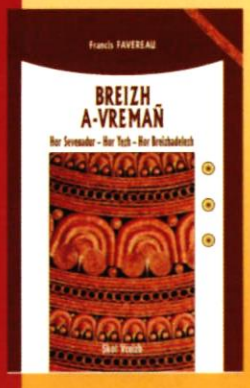
un dictionnaire



Prix public : 22 €
1 248 pages, 62 000 entrées

Les *Favereau*, des ouvrages de référence



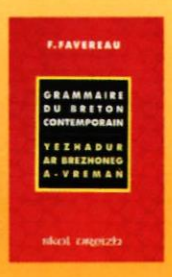


Nouveautés 2005 :
- Bretagne contemporaine : 22 €
- Breizh a-vremañ : 22 €

Les classiques :
- Dictionnaire usuel du breton contemporain
- Le grand dictionnaire du breton contemporain
- Grammaire du breton contemporain







Stumdi

Apprendre le breton, trouver un emploi, créer son avenir !

LANDERNEAU (29) - PLOEMEUR (56)

Formation longue en breton :

Octobre 2005 à Avril 2006 et Janvier 2006 à Juillet 2006

Landerneau (29) - Ploemeur (56)

Stages courts en breton :

Du 23 au 27 mai : Ouessant

Du 6 au 10 juin : Landerneau (29) - Ploemeur (56)

Du 4 au 8 juillet : Landerneau (29) KAN AR YEZHOU

Du 18 au 22 juillet : Pont-scorff (56)

Du 24 au 28 octobre : Landerneau (29) - Ploemeur (56)

Stage d'un mois en breton :

du 5 au 30 septembre 2005 : Landerneau (29) - Ploemeur (56)

Stumdi - maner Keranden - 29800 Landerne

☎ : 02 98 21 39 94 - 🖹 : 02 98 85 04 37 - @ : bzh.stumdi@wanadoo.fr

Ville de Landerneau
Conseil Général Finistère Penn-ar-Bed
Conseil Général Morbihan
Agence Fonds Social Européen
Région Bretagne